

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 

Plan de réponse communautaire aux campements 2024-2026 – Région de Montréal

10 janvier 2025

CRÉDITS

Ce document est une production du Service régional de l'itinérance de la Direction des services généraux et des partenariats urbains (DSGPU) du Centre intégré universitaire de Santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

Coordination des travaux et rédaction

Véronique Denis, cheffe du Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Cynthia Lewis, conseillère, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Benoît Morissette, conseiller, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Alexandre Champagne, coordonnateur professionnel, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Contribution à la rédaction

Giovanna Cocco, Directrice Santé mentale et dépendance (CCOMTL)

Catherine Roberge, Cheffe d'administration de Programme volet itinérance et dépendance (CCOMTL)

Vicky Kaseka, directrice santé mentale et dépendance (CCSMTL)

Jessica Berardino, coordonnatrice santé mentale et population vulnérables (CCSMTL)

Sandra D'Auteuil, directrice santé mentale et dépendance (CEMTL)

Hugo Tremblay, conseiller cadre dépendance et itinérance (CEMTL)

Daniel Corbeil, directeur santé mentale et dépendance (CNIM)

Mélissa Audet, cheffe d'administration de programme (CNIM)

Johanne Rheault, cheffe d'administration de programmes - organisation communautaire (CNIM)

Amine Saadi, directeur santé mentale et dépendance (COMTL)

Annie Savage, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

Julie Grenier, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

Nicolas Pagot, Ville de Montréal – Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Relecture finale

Zina Benshila, directrice des services généraux et des partenariats urbains (CCSMTL)

Elaine Polflit, directrice adjointe - partenariats urbains et santé publique territoriale par intérim (CCSMTL)

Catherine Giroux, coordonnatrice des dossiers régionaux, sociaux et communautaires (CCSMTL)

Révision linguistique

Mathilde Milliat, agente administrative, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Remerciements

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de Montréal remercie tous les partenaires institutionnels et communautaires qui ont contribué à la réalisation de ce plan de réponse communautaire aux campements 2024-2026.

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
1.CONTEXTE RÉGIONAL	4
1.1 DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE PAR LE PRCC	4
1.1.1 <i>Facteurs contribuant à la hausse de l'itinérance visible à Montréal.....</i>	<i>5</i>
1.1.2 <i>Caractéristiques sociodémographiques des PSI visible à Montréal</i>	<i>5</i>
1.1.3 <i>Offre de services communautaires</i>	<i>6</i>
1.2 DESCRIPTION DE L'ITINÉRANCE HORS REFUGE ET DANS LES CAMPEMENTS À MONTRÉAL	7
1.2.1 <i>Portrait régional.....</i>	<i>7</i>
1.2.2 <i>Portraits territoriaux/locaux</i>	<i>8</i>
1.2.3 <i>Facteurs contribuant à l'itinérance hors refuge et dans les campements</i>	<i>11</i>
2. CONSULTATION DES PARTENAIRES.....	12
2.1 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE	12
2.2 DESCRIPTION DE LA TABLE DE CONCERTATION ET DES PARTENAIRES CONSULTÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PRCC ET MOBILISÉS DANS SA MISE EN ŒUVRE	13
3. PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ET OBJECTIFS.....	14
3.1 VISION DE LA COMMUNAUTÉ.....	14
3.2 OBJECTIFS À COURT ET MOYEN TERMES	15
4. PLAN D'INVESTISSEMENT	16
4.1 DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS DE CONTREPARTIE DU QUÉBEC LIÉS AUX CAMPEMENTS ET À L'ITINÉRANCE HORS REFUGE	16
4.2 ÉLABORATION D'UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LES ALLOCATIONS REÇUES	20
5. RÉSULTATS RÉGIONAUX.....	21
BIBLIOGRAPHIE	23
ANNEXES.....	24
PLAN TERRITORIAL DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	24
PLAN TERRITORIAL DU CIUSSS-DU-CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	28
PLAN TERRITORIAL DU CIUSSS-DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL.....	40
PLAN TERRITORIAL DU CIUSSS-DU-NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL.....	46
PLAN TERRITORIAL DU CIUSSS-DU-CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL.....	54

INTRODUCTION

En avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé un financement à l'échelle pancanadienne de 250 millions \$ sur deux ans (2024-2025 et 2025-2026) ciblant les besoins urgents liés à l'itinérance hors refuge et dans les campements afin d'apporter une réponse rapide et spécifique. À cet égard, le financement ponctuel octroyé au gouvernement du Québec pour la région de Montréal est de 24 millions \$, soit 11 860 167 \$ par année.

Dans le cadre de ce financement, chaque région du Québec doit produire un **Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC) 2024-2026**. L'objectif de cet exercice est d'assurer une planification coordonnée, une communication claire et une adhésion de la communauté aux mesures mises en place. À Montréal, le Service régional de l'itinérance de la Direction des services généraux et des partenariats urbains (DSGPU) du Centre intégré universitaire de Santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est responsable de la coordination du Plan de réponse communautaire aux campements 2024-2026, en collaboration avec les cinq CIUSSS de la région et les établissements non fusionnés, la Ville de Montréal et les partenaires communautaires.

1.CONTEXTE RÉGIONAL

1.1 Description de la zone visée par le PRCC

La région sociosanitaire de Montréal est formée de cinq territoires de CIUSSS. Ses frontières recoupent celles de la Ville de Montréal, découpée en 19 arrondissements, et de ses 14 municipalités liées.



Source : Ville de Montréal, [carte interactive par arrondissements et villes liées](#) (repéré le 9 janvier 2024)

Avec ses 2 124 865 habitants, cette région regroupe 24 % de la population québécoise (ISQ, 2024). C'est aussi sur ce territoire que se concentrent 47 % des personnes en situation d'itinérance (PSI) du Québec, correspondant à 4 690 individus selon les données du dénombrement 2022. Ce nombre marque une augmentation de 33 % de l'itinérance visible par rapport à l'année 2018 (MSSS, 2023).

1.1.1 Facteurs contribuant à la hausse de l'itinérance visible à Montréal

Conséquences de la pandémie

Tel que rapporté dans *l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, la pandémie a contribué à fragiliser la vie sociale, la santé mentale et financière des Québécois, particulièrement les personnes les plus pauvres et celles vivant seules (Camirand et coll., 2023). Dans ce contexte, les personnes les plus affectées par ces conséquences ont pu basculer en itinérance, participant ainsi à l'augmentation de l'itinérance à Montréal.

Crise du logement

La hausse du coût des loyers, accompagnée de la faible disponibilité des logements abordables (SCHL, 2024), expose les locataires vulnérables à des risques accrus de se retrouver en situation d'itinérance. Le dénombrement 2022 montre que les raisons invoquées le plus fréquemment par les PSI de Montréal pour expliquer la perte de leur dernier logement sont l'expulsion (23 %) et les revenus insuffisants (18 %).

Demandeurs d'asile

Un grand nombre des demandeurs d'asile (DA) arrivés récemment en sol québécois se sont établis dans la région de Montréal. Leur venue exerce une pression accrue sur les services offerts par les partenaires communautaires, qui observent une présence marquée de ce groupe.

1.1.2 Caractéristiques sociodémographiques des PSI visible à Montréal

Le dénombrement 2022 révèle la diversité des PSI visibles de la région. Celle-ci se compose de : 66 % d'hommes cisgenres; de 29 % de femmes cisgenres; de 5 % de personnes issues de la diversité des genres. Parmi ce nombre, 84 % des personnes se déclarent hétérosexuelles et 16 % homosexuelles. 44 % des personnes sont âgées de plus de 50 ans. Le groupe des 30 à 49 ans forme 40 % des PSI visibles tandis que 16 % sont âgées de moins de 30 ans. Près du quart (24 %) des PSI déclarent avoir été placées par la Direction de la protection de la jeunesse par le passé.

L'identité ethnique des PSI visible est diversifiée. Les personnes blanches représentent 64 % des PSI visible (DRSP 2024a). La proportion de personnes s'identifiant comme autochtones est de 13 %, tandis que la proportion de personnes noires s'établit à 12 %. Finalement, les personnes s'identifiant à d'autres origines ethniques (arabe, asiatique, latino-américain, etc.) constituent environ 16 % du total. Il ressort des résultats du dénombrement 2022 que les PSI issues des Premières Nations et Inuit sont surreprésentées sur le territoire montréalais.

Enfin, selon les données du dénombrement 2022, environ 60 % des PSI visibles disent éprouver un problème de santé mentale et 54 % rapportent un problème de consommation de substances (alcool, drogues, médicaments). De plus, 35 % des PSI déclarent devoir composer avec une limitation d'apprentissage ou cognitive et 31 % d'entre elles affirment vivre avec une limitation physique.

Répartition des PSI visible sur le territoire montréalais

La majorité des PSI visibles de la région est regroupée dans les quartiers du centre-ville. La moitié d'entre elles se trouvent dans les arrondissements Le Sud-Ouest, le Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie, chevauchés par les territoires du CCSMTL et du CCOMTL. Les autres CIUSSS observent toutefois une augmentation marquée du nombre de PSI visible sur leur territoire respectif depuis la pandémie.

Tableau 1 – Nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible dans un lieu extérieur ou dans une ressource d'hébergement le 11 octobre 2022 selon l'arrondissement ou la ville liée

Arrondissement ou ville liée	Nombre de personnes dans un lieu extérieur	Nombre de personnes hébergées ⁹
Ville-Marie	296	859
Le Plateau Mont-Royal	107	611
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	71	567
Le Sud-Ouest	45	435
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	42	<15 ¹⁰
Rosemont-La Petite-Patrie	36	246
Ahuntsic-Cartierville, Ville Mont-Royal, Outremont	25	91
Verdun	17	<15
Lachine	<15	27
LaSalle	<15	15
Pierrefonds-Roxboro, L'Île-Bizard-Sainte-Genève	<15	25
Pointe-Claire, Dollard-Des-Ormeaux	<15	<15
Dorval	<15	<15
Montréal-Nord	<15	75
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	<15	29
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Anjou, Saint-Léonard	<15	55
Baie-d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland	<15	<15
Saint-Laurent	<15	29
Westmount	<15	<15
Côte Saint-Luc	s.o.	<15
Adresses confidentielles/Autres ¹¹	s.o.	192
MéTRO (stations assignées et Montréal sous terrain)	89	s.o.
Lieux cachés	27	s.o.
Total	797	3359

Source : DRSP, 2024a.

1.1.3 Offre de services communautaires

Pour répondre aux besoins primaires des PSI, la région montréalaise compte sur un important réseau de partenaires communautaires, constitué de plus de 200 organismes. Ce réseau propose une offre de services comprenant présentement 2 072 places en hébergement communautaire (hébergement d'urgence, haltes-répît, hébergement de transition).

Tableau 2 – Portrait du nombre de places en hébergement communautaire financées à Montréal selon le type d'hébergement et le territoire CIUSSS

	CCSMTL	CCOMTL	CEMTL	CNIM	COMTL	Total
Urgence et transitoire	995	191	421	197	48	1852
Halte-répît	165	25	30	0	0	220
Total	1160	216	451	197	48	2072

Source : Service régional de l'itinérance (CCSTML), 2025.

Tableau 3 - Portrait du nombre de places en hébergement communautaire financées à Montréal selon la population desservie et le territoire CIUSSS

	CCSMTL	CCOMTL	CEMTL	CNIM	COMTL	Total (%)
Femmes	254	55	25	40		374 (18 %)
Hommes	501		35			536 (26 %)
Mixtes	405	161	391	157	48	1 162 (56 %)
Total	1160	216	451	197	48	2 072 (100 %)

Source : Service régional de l'itinérance (CCSMTL), 2025.

La répartition géographique montre que les places d'hébergement communautaires sont disponibles sur l'ensemble des territoires des CIUSSS, avec une concentration accrue dans les arrondissements Ville-Marie (CCSMTL) et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (CEMTL). Il est à noter que cette répartition comprend les places jeunesse et qu'une grande partie des places sont accessibles aux personnes trans et non binaires.

1.2 Description de l'itinérance hors refuge et dans les campements à Montréal

Plusieurs éléments suggèrent que la région montréalaise assiste à une augmentation de l'itinérance extérieure ou hors refuge. Les personnes qui vivent et dorment dans les espaces extérieurs, comme les parcs, les portiques, les immeubles abandonnés ou leurs véhicules, sont de plus en plus visibles. La multiplication des campements partout sur le territoire de la métropole constitue toutefois le signe le plus probant de ce phénomène.

1.2.1 Portrait régional

Le dénombrement 2022 permet d'estimer à au moins 800 le nombre de PSI extérieur ou hors refuge à Montréal (DRSP, 2024a). En dépit du rehaussement continu du nombre de places et de services d'hébergement communautaire depuis le printemps 2021, ces derniers affichent quasi quotidiennement des taux d'occupation s'élevant à 100 %. Comme le rapportent les établissements de santé, plusieurs hébergements d'urgence, haltes-répit et centres de jour refusent quotidiennement l'admission à des dizaines de PSI, faute de place ou de capacité à recevoir la clientèle de façon sécuritaire. Une hausse marquée est spécifiquement rapportée depuis l'automne 2024.

Le profil de l'itinérance hors refuge s'est transformé depuis la pandémie. Selon le dénombrement 2022, la proportion de femmes cisgenres ayant passé la nuit à l'extérieur s'est accrue considérablement, comme celle des personnes issues de la diversité des genres. La part d'hommes cisgenres a connu une diminution pendant la même période.

Tableau 4 – Profil des PSI ayant passé la nuit à l’extérieur selon le genre (%), selon les dénombremments de 2018 et 2022.

	2018	2022	Écart
Hommes cisgenres	90 %	75 %	-15 %
Femmes cisgenres	8 %	18 %	+10 %
Diversité de genres	3 %	7 %	+ 4 %

Source : DRSP 2024b

De manière générale, les PSI hors refuge présentent un moins bon état de santé physique et mentale que celui des PSI hébergés (DRSP, 2024c). Elles sont plus affectées par les problèmes de consommation de substances (80 % rapportent des problèmes de consommation) et les limitations physiques, ces dernières touchant plus spécifiquement les hommes cisgenres de 50 ans et plus.

1.2.2 Portraits territoriaux/locaux

Bien qu’elle se concentre dans les arrondissements centraux, l’itinérance hors refuge et dans les campements s’étend désormais dans les secteurs plus excentrés. La multiplication des campements constatée par l’ensemble des acteurs montréalais, bien que difficile à chiffrer, confirme la poursuite de cette dynamique et une possible accélération.

CIUSSS du Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal

Arrondissements ou villes liées : Le Plateau-Mont-Royal; Le Sud-Ouest; Verdun; Ville-Marie.

Le portrait de l’itinérance visible et cachée sur le territoire du CCSMTL révèle une croissance marquée, avec une détresse accrue depuis la pandémie. Selon le dénombrement 2022, on y recense 465 personnes vivant hors refuge et 1920 personnes hébergées, ce qui représente respectivement 58,3 % des PSI à l’extérieur et 57 % des personnes hébergées à Montréal (DRSP, 2024a). Selon les informations collectées dans le cadre de la stratégie d’accès en itinérance locale au CCSMTL, les femmes et les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre sont particulièrement vulnérables, souvent exposées à des violences dans des ressources. Les populations autochtones, surreprésentées dans les rues, manquent de services culturellement adaptés, tout comme les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle, dont les réalités restent peu abordées. De nouveaux profils émergent, incluant des étudiants, les travailleurs et les personnes âgées touchées par des fermetures de résidences ou des évictions, soulignant la nécessité de développer des initiatives locales inclusives et adaptées pour toutes ces clientèles.

Le portrait des campements présenté est partiel et incomplet, étant principalement limité aux campements signalés sur le domaine public. Les arrondissements ne réalisent pas de recensement systématique, ce qui empêche une évaluation exhaustive de la situation. L’ampleur réelle des campements, notamment sur le domaine privé, demeure méconnue. Par conséquent, les données disponibles sont sous-estimées et ne reflètent qu’une fraction de la réalité. Selon l’article paru dans CBC news du 4 décembre 2024¹, on dénombrait entre janvier et novembre 2024 : 73 campements

¹ Shingler, B. (2024, décembre 4). As Montreal homeless encampments grow, documents reveal patchwork response. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-homelessness-encampments-boroughs-1.7399873>

dans le Plateau-Mont-Royal; 100 campements dans Verdun; 126 dans Le Sud-Ouest; 300 dans Ville-Marie (soit le plus grand nombre de campements dans les arrondissements de Montréal).

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Arrondissements ou villes liées : Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce; Côte-Saint-Luc; Outremont; Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension; Ville-Marie; Westmount

Le territoire du CCOMTL est caractérisé par une population plus favorisée sur le plan matériel et plus scolarisée. Une part importante de la population vit néanmoins sous le seuil de faible revenu². Il n'est pas simple de quantifier le nombre de PSI sur le territoire du CCOMTL, comme plusieurs secteurs s'entrecoupent avec d'autres CIUSSS. Par exemple, l'arrondissement de Ville-Marie, qui est celui avec le plus grand nombre de PSI à Montréal, chevauche les territoires de deux CIUSSS (CCOMTL et CCSMTL), rendant difficile de chiffrer le nombre de personnes appartenant à notre CIUSSS sur ces 296. Le même problème se pose pour l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, qui recoupe les territoires du CCOMTL et du CNMIM.

Le cas de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce est cependant à souligner. Dans le dernier dénombrement, 42 PSI dormant à l'extérieur des ressources ont été comptées pour moins de 15 personnes en ressource d'hébergement. Ce chiffre est parlant, dans la mesure où il met en valeur la spécificité de ce secteur : durant la majeure partie de l'année, davantage de personnes en situation d'itinérance dorment à l'extérieur des ressources que dans celles-ci. Les partenaires en itinérance du secteur recensent 8 campements dans 6 lieux (parcs, derrière de commerce, alentour de l'Université de Montréal, etc.) et 15 personnes y ont été dénombrées. Il est également observé que le type d'options vers lesquelles se tournent les PSI hors refuge sont difficiles à documenter dans ce secteur (par ex : personne seul en sac de couchage, personne ne qui dort dans son véhicule, etc.).

Dans le quartier Parc-Extension, des campements temporaires ont été identifiés, notamment en période estivale. L'hiver, les PSI du secteur semblent se trouver diverses options d'abri (ex. métro, les entrées des banques, entrées des HLM). Très rares sont celles qui utilisent les ressources d'hébergement. Un peu plus d'une vingtaine de PSI se trouvent dans la rue durant l'été. Ce nombre diminue de moitié durant l'hiver. Le secteur Milton-Parc et ses environs sont fréquentés par les PSI autochtones. Ces derniers trouvent des abris moins visibles, qui amènent leur lot de danger quand vient l'hiver (ex. entrée de commerce, endroit éloigné et non fréquenté, etc.). Dans le secteur du centre-ville ouest, une cinquantaine de PSI utiliseraient des campements.

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Arrondissements ou villes liées : Anjou; Mercier – Hochelaga-Maisonneuve; Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles; Rosemont – La Petite-Patrie; Saint-Léonard.

L'itinérance sur le territoire de l'Est-de-l'Île-de-Montréal a connu une hausse marquée dans les dernières années, exacerbée par l'accès limité à des logements abordables, la précarité sociale et matérielle de sa population ainsi qu'un indice de défavorisation matérielle³ plus élevé qu'ailleurs à Montréal.

La multiplication des campements, certains éphémères, d'autres durables, illustre l'ampleur du problème sur ce territoire. Dans certains secteurs, leur occupation est particulièrement élevée. Ces

² <https://www.ciusscentreouest.ca/a-propos-du-ciuss/notre-ciuss/population-et-territoire/>

³ [EMIS PortraitSanteCIUSSS_05_Portrait_CIUSSSEMTL_2024.pdf](#)

campements, allant de quelques abris à plus d'une cinquantaine, révèlent des besoins criants. Tant le voisinage que les PSI doivent composer avec des enjeux de cohabitation, de salubrité et du risque de décès. La situation demeure critique toute l'année, avec des besoins excédant largement les ressources disponibles. Les ressources du territoire refusent quotidiennement des dizaines des personnes faute de places. Les conditions de santé des PSI sont signalées comme extrêmement préoccupantes. Les risques de mortalité sont réels, comme en témoignent les deux décès survenus récemment dans le quartier de Hochelaga, l'un en octobre et l'autre en novembre.

CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal

Arrondissements ou villes liées : Ahuntsic-Cartierville; Montréal-Nord; Rosemont – La Petite-Patrie; Saint-Laurent; Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

L'itinérance visible est une réalité relativement récente sur le territoire du CNIM. Par conséquent, l'offre de services en itinérance s'organise progressivement depuis quelques années pour répondre à l'augmentation des PSI ou à risque de l'être. Cette organisation des services vise également à s'adapter à la spécificité de leurs profils et de leurs besoins. Cependant, une hausse significative de la demande pour les services, en particulier pour l'hébergement communautaire, est actuellement observée. Ce phénomène se traduit notamment par une augmentation des refus d'admission pour l'ensemble des services disponibles, notamment les ressources d'hébergement pour les jeunes.

Une spécificité du territoire du Nord-de-l'île-de-Montréal concerne les demandeurs d'asile. La littérature démontre que les arrivants récents, y compris les demandeurs d'asile, ont tendance à s'établir dans les quartiers où se concentrent les populations immigrantes. En 2024, la proportion d'immigrants récents dans le nord de l'île est plus élevée qu'ailleurs à Montréal. Il est donc normal que des demandeurs d'asile y soient accueillis, constituant une population particulièrement vulnérable, à risque de rencontrer des difficultés liées au logement.

Le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS NIM) évalue actuellement à 69 le nombre de tentes et d'abris de fortune érigés sur son territoire. Environ 100 personnes dorment dans des tentes ou directement dans la rue, et la moyenne d'âge de ces individus est estimée à 45 ans. Il convient de noter que ces données ne prennent pas en compte les personnes logeant dans les entrées d'immeubles, les immeubles abandonnés, ni celles en situation d'itinérance cachée.

Santé Québec - CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal

Arrondissements ou villes liées : Baie-d'Urfé; Dollard-des-Ormeaux; Dorval; Kirkland; Lachine; Lasalle; L'île-Bizard – Sainte-Geneviève; Pierrefonds-Roxboro; Sainte-Anne-de-Bellevue.

Tout le territoire du COMTL est touché par l'itinérance. Pour les secteurs de LaSalle, Lachine et Dorval, l'itinérance visible est en augmentation depuis le début de la pandémie. Il existe aussi de l'itinérance cachée, pour laquelle peu de données sont accessibles.

Une lecture claire est partagée par l'ensemble des acteurs concernés : l'itinérance est bel et bien installée sur le territoire de l'Ouest-de-l'île et n'est plus une réalité spécifique au centre-ville de Montréal. Des campements font leur apparition, en plus des personnes habitant dans leur voiture, sur l'ensemble du territoire. Le COMTL compte un seul organisme offrant de l'hébergement d'urgence pour les PSI. Celui-ci se trouve à Pierrefonds (plus à l'ouest), ce qui complique l'accès pour les personnes présentes à Dorval, LaSalle et Lachine.

L'ensemble des acteurs du territoire mentionne un profil varié des PSI (personnes âgées, personnes immigrantes, familles, jeunes, hommes, femmes) et une surreprésentation des personnes Inuit en situation d'itinérance à Dorval. Une particularité du COMTL est la présence de l'aéroport de Montréal sur le territoire (Dorval). Plusieurs personnes en situation d'itinérance occupent cet endroit, leur permettant d'être au chaud, d'avoir accès à des salles de bain et bien sûr, de se fondre dans la foule constamment en transit. L'équipe Alentour a développé une collaboration avec un organisme communautaire, assurant une présence cinq jours sur sept à l'aéroport.

Un des enjeux relatifs au territoire de l'Ouest est la mobilité, ce qui implique la nécessité de développer différents projets afin de rejoindre les personnes là où elles se trouvent. Les personnes choisissent des milieux de vie en fonction de liens ou de ressources qui sont à proximité. Comme l'ensemble de la population, elles sont souvent plus confortables dans un milieu qu'elles connaissent.

Enfin, les acteurs mentionnent des problèmes de cohabitation qui émergent en même temps que la réalité de l'itinérance. Les acteurs du territoire projettent une augmentation des personnes en situation d'itinérance dans l'Ouest-de-l'Île. Malheureusement, très peu de données sont disponibles qui permettrait d'élaborer un portrait local se rapprochant de la réalité. L'offre de services en itinérance est nettement insuffisante sur le territoire du COMTL, que ce soit l'hébergement d'urgence, les ressources de proximité qui vont à la rencontre des personnes en situation d'itinérance ou les services de centre de jour.

1.2.3 Facteurs contribuant à l'itinérance hors refuge et dans les campements

Les portraits territoriaux de l'itinérance hors refuge et dans les campements élaborés par les établissements de santé ont mis en évidence des facteurs expliquant la hausse marquée de ce phénomène sur leur territoire. Ainsi, outre la crise du logement, les évictions et l'arrivée importante de demandeurs d'asile, les facteurs explicatifs sont les suivants :

- Le manque de services destinés aux personnes en situation d'itinérance (services d'hébergement communautaire, logements, etc.) pour répondre aux besoins de l'ensemble des PSI, et notamment dans certains secteurs excentrés. Le manque de service est lui-même exacerbé par :
 - Une pénurie de locaux disponibles, abordables et adaptés pour recevoir des services en itinérance
 - Une cohabitation sociale fragile rendant l'ouverture de nouveaux services communautaires en itinérance plus long et complexe
- L'inadéquation entre l'offre de services actuelle et les besoins spécifiques des PSI hors refuge et dans les campements (critères d'admission trop nombreux ou limitatifs; installations physiques inappropriées, modalités d'intervention non adaptées et non sécurisantes, etc.).
- Parmi les profils de PSI généralement laissés pour compte, sont souvent mentionnés :
 - Les personnes utilisatrices de drogues
 - Les personnes trans ou non binares
 - Les personnes issues des Premières Nations et Inuites
 - Les personnes présentant des problèmes sévères de santé mentale ou des comorbidités (problèmes de santé mentale, de toxicomanie, etc.)
 - Les personnes âgées nouvellement en situation d'itinérance
 - Les personnes à mobilité réduite

Ces informations rejoignent les constats dressés par l'exercice de Cartographie des services d'hébergement et de logement en itinérance à Montréal, réalisé en 2021.

2. CONSULTATION DES PARTENAIRES

2.1 Description de la structure de gouvernance

La structure de gouvernance en itinérance de Montréal est présentée en détail dans *le Plan concerté montréalais en itinérance (PCMI) 2021-2026* et est présentement en cours de révision.

À l'été 2024, la gouvernance a fait l'objet d'une première modification afin d'améliorer la concertation intersectorielle, régionale et locale, et d'assurer un plus grand leadership aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) de Montréal dans les orientations et les décisions relatives au financement des projets en itinérance.

À cet effet, une instance régionale a été ajoutée, soit le Comité d'analyse et de sélection des projets en itinérance. Le mandat du nouveau comité consiste à :

- Assurer une vision globale et concertée des financements en itinérance gérés par le Service régional de l'itinérance du CCSMTL et de leur octroi ;
- Assurer une réponse aux besoins en itinérance en tenant compte des particularités territoriales ;
- Assurer l'application des principes d'objectivité et de rigueur dans l'octroi des financements et le respect des balises des cadres de gestion auxquels les fonds sont soumis;
- Faciliter la mise en œuvre des projets sur les différents territoires de Montréal.

La composition de ce comité est la suivante :

Représentation régionale	
Réseau de la santé	CCSMTL – Directrice adjointe, DSGPU (Service régional de l’itinérance)
Ville de Montréal	Service de la diversité et de l’inclusion sociale (SDIS) Et/ou Service de l’habitation
RAPSIM	Représentant de la direction
MMFIM	Représentant de la direction
Représentation territoriale/locale	
Réseau de la santé	CCSMTL – Directrice, Direction santé mentale et dépendance CCOMTL – Directrice, Direction santé mentale et dépendance COMTL – Directeur, Direction santé mentale et dépendance CNIM – Directeur, Coordination territoriale de santé publique CEMTL – Directrice, Direction santé mentale et dépendance CHUM – Directeur adjoint, Direction des services multidisciplinaires CUSM – Directeur adjoint, Directions des services professionnels et multidisciplinaires

2.2 Description de la table de concertation et des partenaires consultés dans le développement du PRCC et mobilisés dans sa mise en œuvre

Dans le but d’élaborer un PRCC régional tenant compte des particularités locales, les 5 CIUSSS ont été sollicités pour la réalisation de plans territoriaux. Chaque CIUSSS s’est donc arrimé avec ses propres instances de concertation locale (tables, comités, etc.) et a procédé à diverses consultations (groupes de discussion, sondage, etc.) auprès de partenaires institutionnels et communautaires. À l’échelle locale, ont été consultés :

- Une soixantaine d’organismes communautaires représentant diverses populations en situation d’itinérance (hommes, femmes, jeunes, autochtones, etc.) ;
- Une dizaine d’arrondissements de la Ville de Montréal ;
- Une quinzaine de postes de quartier du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM);
- La Société des transports de Montréal (STM).

Une fois les cinq plans territoriaux transmis au Service régional de l’itinérance (SRI) du CCSMTL, leur contenu a été intégré au PRCC régional⁴.

Le PRCC a par la suite fait l’objet d’une révision par les grands partenaires régionaux, soit le Regroupement des personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Mouvement pour mettre fin à l’itinérance (MMFIM) et la Ville de Montréal – Service de la diversité et de l’inclusion.

⁴ Les cinq plans territoriaux sont en annexe du présent document.

La voix des Premières Nations et des Inuit a été obtenue lors des consultations locales grâce à la contribution d'organismes communautaires autochtones en itinérance. Ces organismes ont pu décrire les besoins des personnes en situation d'itinérance autochtones et faire valoir des priorités spécifiques.

Concernant la collaboration de personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance hors refuge, la création d'un comité regroupant des experts du vécu est une des actions phares du Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026. Un tel comité doit cependant être mis en place en respectant les règles de l'art et plusieurs considérations éthiques. Les travaux en ce sens sont d'ailleurs bien entamés et leur achèvement est prévu en 2025. Conséquemment, pour tenir compte de la perspective des personnes en situation d'itinérance dans l'élaboration du présent PRCC, les travaux d'analyses de Caroline Leblanc sur les campements montréalais ont été considérés, ces derniers donnant une place centrale au point de vue des personnes en situation d'itinérance pour la région de Montréal.

3. PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ET OBJECTIFS

3.1 Vision de la communauté

Le PRCC s'inscrit en cohérence avec le *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026*. De fait, le PRCC mise sur l'engagement des partenaires communautaires et institutionnels envers les personnes les plus vulnérables de la société pour mettre en place une diversité de réponses aux divers visages et besoins. À la lumière du défi posé par l'ampleur de l'itinérance hors refuge et dans les campements, et de ses causes potentielles énumérées plus haut, le principe du « *bon service, pour la bonne personne* » prend tout son sens.

La spécificité du PRCC tient dans la population qu'il cible, soit des personnes qui ont peu ou pas accès aux services actuels. La mise en œuvre de ce plan permettra le déploiement de mesures et de projets qui assureront une réponse adaptée et sécuritaire à leurs besoins urgents, en misant sur :

- Un accompagnement dans le respect de la dignité, des droits, des besoins fondamentaux et du libre arbitre des PSI vivant dans campements et hors refuge
- Un accès accru à des services pertinents, sécuritaires et adaptés
- Un accompagnement vers la stabilité résidentielle
- Une adéquation entre les services et les besoins des personnes
- Une consolidation du filet de sécurité autour de cette population par une prestation de services cohérents, ciblés et pertinents.

3.2 Objectifs à court et moyen termes

Le PRCC vise à offrir une réponse ciblée et adaptée aux besoins des personnes vivant hors refuge et dans les campements, et ce, en adéquation avec les réalités territoriales. Il poursuit les cinq objectifs suivants :

- 1- Rejoindre les personnes vivant dans les campements et hors refuge.
 - Soutenir ces personnes dans la réponse à leurs besoins de base et les accompagner dans leur projet de vie et vers les services communautaires et institutionnels dont elles ont besoin.
- 2- Augmenter l'accès des personnes vivant dans les campements et hors refuge aux différents types d'hébergement communautaire et de logement répondant à leurs besoins.
 - Consolider un mécanisme d'accès coordonné ciblant spécifiquement cette population.
- 3- Placer et accompagner en logement plus stable les personnes en situation d'itinérance vivant hors refuge et dans les campements.
 - Offrir une intervention adaptée facilitant la transition entre la rue et le logement.
- 4- Soutenir la création de nouvelles unités d'hébergement et de logements avec accompagnement de différents types (hébergement transitoire, logement permanent, unités modulaires, chambres, etc.) répondant à une diversité de profils (femmes, autochtones, jeunes, etc.) et de besoins (ex. : santé mentale, consommation).
- 5- Rehausser les services en centre de jour afin d'assurer un meilleur accès à des services de base aux personnes vivant hors refuge et dans les campements.

4. PLAN D'INVESTISSEMENT

4.1 Description des investissements de contrepartie du Québec liés aux campements et à l'itinérance hors refuge

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en itinérance (PAII) 2021-2026, la région de Montréal a bénéficié d'un financement de près de 82 M\$ en 2023-2024 et 2024-2025 pour soutenir les PSI dans la réponse à leurs besoins et favoriser leur accès à un logement. En 2025-2026, ce sont 43,5 M\$ de financement provincial qui sera investi.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des investissements provinciaux montréalais en fonction de chaque mesure du PAII :

Source de financement	Description de l'investissement	Secteur d'activité correspondant	Exercice financier	Montant du financement
PAII 1.1 - Dédier des unités de supplément au loyer avec accompagnement à des jeunes vulnérables qui quittent les hébergements liés à la protection de la jeunesse	Ces investissements visent à dédier des unités de suppléments au loyer avec accompagnement selon l'approche SRA pour un profil de jeunes à risque imminent d'instabilité résidentielle. Une étude menée au Québec (Goyette et al., 2019) démontre que près du tiers des jeunes qui sortent les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) sont en situation d'instabilité résidentielle, une donnée confirmée par les résultats du dénombrement ponctuel 2022. Plus de la moitié fréquentent les refuges (MSSS, 2023), tandis que le reste se trouve dans des situations précaires, y compris des campements.	A et B : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent entre autres aux personnes de faire la transition vers un logement plus sécuritaire, adéquat et stable et d'agir sur le risque de bascule en situation d'itinérance de ces jeunes.	2023-2024	286 100 \$
			2024-2025	286 100 \$
			2025-2026	286 100 \$
PAII 3.1 - Rehausser le continuum de services en dépendance	Ces investissements visent à adapter les ressources existantes afin de permettre, entre autres, un hébergement sécuritaire aux personnes souffrant de problèmes de dépendance, qui rencontrent	C : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale,	2023-2024	2 620 600 \$
			2024-2025	2 620 600 \$

Source de financement	Description de l'investissement	Secteur d'activité correspondant	Exercice financier	Montant du financement
pour les personnes en situation d'itinérance	souvent des obstacles d'accès à certaines ressources d'hébergement d'urgence et services. De plus, les investissements permettent de rehausser les équipes de liaison dans les urgences hospitalières qui offrent un accompagnement pour planifier la sortie de la personne après une hospitalisation. Dans le rapport sur le dénombrement 2022 de Montréal, 54 % des personnes sondées rapportent un problème de consommation de substances. Cette proportion s'élève à 80 % pour les personnes ayant passé la nuit à l'extérieur.	qui permettent la création et/ou la transformation de lieux inclusifs et à haut seuil. Également, ils permettent de viser le rehaussement de services qui agissent sur le risque de bascule en situation d'itinérance des personnes à leur sortie des centres hospitaliers.	2025-2026	2 620 600 \$
PAII 5.3 - Augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent	Ces investissements visent à augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent. Ils s'inscrivent dans les initiatives de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA), qui visent à offrir des services de soutien personnalisé et adapté aux particularités de ce profil de population, pour favoriser leur stabilité résidentielle. Les projets SRA s'accompagnent de Programmes de subventions aux logements (PSL) qui sont offerts attribués aux personnes par le biais de l'accès coordonné et basé sur des critères de priorisation basés sur la vulnérabilité des personnes. De plus, l'augmentation de l'offre de logements transitoires et permanents permet aux personnes en situation d'itinérance se retrouvant en situation hors refuge et/ou dans les campements de bénéficier de mesures de soutien favorisant leur accès à un logement adéquat et stable.	A et C ; ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent aux personnes en situation d'itinérance de faire la transition vers un logement plus sécuritaire, adéquat et stable et de fournir des services qui visent à améliorer la santé et le bien-être de ces personnes.	2023-2024	6 204 900 \$
			2024-2025	7 204 900 \$
			2025-2026	7 204 900 \$
PAII 6.1 et 6,2 - Soutenir et	Ces investissements visent à soutenir et consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de	C : Ces investissements sont en cohérence avec les principes	2023-2024	23 798 227 \$

Source de financement	Description de l'investissement	Secteur d'activité correspondant	Exercice financier	Montant du financement
consolider le continuum d'hébergement d'urgence et de transition	transition pour accompagner vers des voies de sorties les personnes se retrouvant en situation d'itinérance. Ils contribuent également à adapter les services du continuum d'hébergement d'urgence et de transition aux besoins des populations vulnérables, y compris les femmes, les jeunes et les autochtones, en cohérence avec les besoins identifiés dans les cartographies régionales. La consolidation du continuum d'hébergement favorise également une approche coordonnée des services.	directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent de réduire la pression sur les ressources d'hébergement d'urgence, qui refusent des personnes par manque de place. Ils favorisent l'accès, ce qui contribue à diminuer le nombre de personnes devant recourir à des campements.	2024-2025	23 798 227 \$
			2025-2026	23 798 227 \$
PAII 6.3 - Consolider les services de proximité en itinérance	Ces investissements visent à consolider les services de proximité en itinérance, ce qui permet de rejoindre directement les personnes en situation d'itinérance dans leurs milieux de vie, incluant les lieux extérieurs et les campements, pour leur offrir les services dont elles ont besoin, notamment par le biais d'initiatives d'outreach. Également, ils visent l'adaptation de ressources d'hébergement existantes en dédiant des places à des personnes en situation d'itinérance ayant plusieurs troubles concomitants et ayant habituellement peu accès aux ressources étant donné leur profil. Enfin, ils visent le soutien aux services existants, pour les rendre plus équitables et accessibles.	C : Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs et les activités admissibles de l'initiative fédérale, qui permettent de répondre également aux obstacles immédiats des personnes ciblées par le financement (ex., assurer une prestation de services inclusive et équitable et traiter les causes fréquentes de l'évitement des refuges)	2023-2024	2 455 800 \$
			2024-2025	6 955 800 \$
			2025-2026	6 955 800 \$
PAII 10.1 : Contribuer à réaliser des projets visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et Inuit	Ces investissements visent à réaliser des projets dont l'objectif est de réduire l'itinérance des Premières Nations et Inuit. Ils permettent d'augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent, et de soutenir et consolider le continuum d'hébergement	Ces investissements sont en cohérence avec les principes directeurs de l'initiative fédérale et l'ensemble des activités admissibles, qui permettent de répondre de façon culturellement	2023-2024	2 925 000 \$
			2024-2025	2 625 000 \$

Source de financement	Description de l'investissement	Secteur d'activité correspondant	Exercice financier	Montant du financement
	<p>d'urgence et de transition grâce à des projets culturellement adaptés. Entre autres, le soutien financier permet également l'ajout de modalités d'accompagnement adaptées à la réalité des Premières Nations et Inuit, un groupe surreprésenté dans la population en itinérance. Lors du dénombrement de personnes en situation d'itinérance de 2022, c'était environ 13 % des personnes répondantes qui s'identifiaient comme Autochtones (Premières Nations, Inuit, Métis ou autres peuples autochtones). Ces derniers étaient proportionnellement moins nombreux à avoir passé la nuit dans une ressource d'hébergement (transition, mixte ou pour personnes victimes de violence).</p>	<p>adaptée aux besoins spécifiques des Premières Nations et Inuit en itinérance.</p>	<p>2025-2026</p>	<p>2 625 000 \$</p>

4.2 Élaboration d'un plan d'investissement pour les allocations reçues

Le plan d'investissement privilégié par les partenaires intersectoriels montréalais mise sur le financement d'une diversité de secteurs d'activités répondant à une diversité de besoins et de profils :

Secteurs d'activités	Pourcentage de l'enveloppe	Investissement programme campements 2024-2025**	Investissement programme campements 2025-2026**	Description des activités prioritaires
A : Services de logement	29	3 571 110 \$	3 271 110 \$	Placement en logement plus stable de personnes hors refuges/campements (ex. : SRA, ERL, etc.)
B : Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges*		n.a*	n.a*	
C : Services de soutien aux personnes desservies	5	617 670 \$	617 670 \$	Intervention de proximité dans les campements (ex. : démarches, réinsertion sociale, autres, etc.)
	9	1 034 910 \$	1 034 910 \$	Centres de jour (ex. ajout d'heures et d'intervention, etc.)
	25	3 003 870 \$	2 938 870 \$	Services d'hébergement d'urgence et transitoire (SHUT) (ex. : ajout de places)
D. Immobilisations	20	2 336 200 \$	2 336 200 \$	Contribution à l'achat d'immeubles pour augmenter la capacité d'accueil en SHUT ou en centre de jour
E. Coordination des ressources et collectes de données	2	248 203 \$	248 203 \$	Projets d'accès coordonné visant les Psi hors refuge/dans les campements
	2	248 204 \$	248 204 \$	Programme de formation en itinérance adapté aux réalités des PSI hors refuges/dans les campements
Gestion et administration du programme	8	800 000 \$	1 165 000 \$	
TOTAL		11 860 167 \$	11 860 167 \$	

*Le comité d'analyse se réserve la possibilité de financer un ou des projets novateurs de prévention de la perte imminente du logement et du risque d'itinérance hors refuge.

** Version amendée le 23 janvier 2025.

5. RÉSULTATS RÉGIONAUX

Afin de pouvoir suivre l'efficacité des mesures mises en place dans le cadre du présent PRCC, des résultats à atteindre de même que des indicateurs et cibles ont été déterminés. À noter que, dans un souci de cohérence, ces derniers sont liés à ceux du PCMI 2021-2026.

Voici le tableau qui résume les résultats communautaires attendus dans le cadre du PRCC et les indicateurs/cibles pour chacun d'eux :

Secteur d'activité	Résultats attendus	Indicateur/cible
Logement	- Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance hors refuges et en campements	- 250 personnes en situation d'itinérance (PSI) hors refuge ou en campement logées dans un logement plus stable de leur choix ((transitoire, approche SRA, ERL ou autre) Parmi celles-ci : - 35% sont des femmes - 50% présentent un profil sociodémographique diversifié
Prévention et orientation vers des services à l'extérieur des refuges	n.a	n.a
Soutien à la clientèle	Renforcement de l'offre de service pour les personnes en situation d'itinérance hors refuge ou en campement	-125 nouvelles places dans les ressources d'hébergement communautaire : - % d'augmentation des places dans les refuges - % d'augmentation des places en logement transitoire -200 personnes de plus fréquentent des centres de jour pour répondre à des besoins de base -Augmentation de 20 % de l'offre de service en centre de jour -400 personnes uniques ont reçu l'accompagnement d'un travailleur de

		<p>rue dans un campement/hors refuge</p>
Immobilisations	<p>Augmentation de l'offre régionale en hébergement communautaire</p> <p>Augmentation de l'offre régionale de logements transitoire ou permanent</p> <p>Augmentation de la capacité d'accueil en centre de jour</p>	<p>- % d'augmentation des places en hébergement communautaire en raison d'investissement en immobilisation</p> <p>- % d'augmentation des places en hébergement communautaire en raison d'investissement en immobilisation</p>
Coordination des ressources et collecte des données	<p>- Renforcement de la capacité d'intervention pour mieux tenir compte des besoins et particularités des personnes en situation d'itinérance hors refuge et dans les campements</p> <p>- Élargissement de la portée de l'accès coordonné à Montréal</p>	<p>- 50 intervenants sont formés aux nouvelles réalités de l'itinérance</p> <p>-4 nouvelles formations sont offertes aux intervenants</p> <p>- 10 organismes participent à l'accès coordonné</p>

BIBLIOGRAPHIE

CAMIRAND, Hélène et autres (2023). *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 328 p.

[\[statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-santepopulation-2020-2021.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-santepopulation-2020-2021.pdf).

Communauté métropolitaine de Montréal (2023). *Les grands indicateurs du logement locatif dans le grand Montréal – Édition 2023*. Notes Observatoire grand Montréal, 18 p.

Institut de la statistique du Québec (2024). *Panorama des régions du Québec*. Édition 2024, Québec, L'Institut, 294 p. Repéré à [Panorama des régions du Québec. Édition 2024. \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2024)

Leblanc, C., MacDonald, S., Raffestin, I., Roberge, E. et Bacro, L. (2022). *Étude de cas : Montréal, Sherbrooke et Gatineau – Une analyse des campements au Canada axée sur les droits de la personne*. Le Bureau du défenseur fédéral du logement. Repéré à https://homelesshub.ca/wp-content/uploads/2022/12/Montreal_encampments_case_study-FR.pdf

CIUSSS (2022). *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 : s'unir dans l'action*. Service régional de l'itinérance, Direction des services régionaux et des partenariats urbains, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Québec : 64 p. Repéré à

[DocumentPlanActionItineranceMontreal_17oct2022sect_1.indd \(ccsmtlpro.ca\)](https://www.ccsmtlpro.ca/DocumentPlanActionItineranceMontreal_17oct2022sect_1.indd)

MSSS (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec*. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. Repéré à

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>

RAPSIM (2024). *Ce qu'on sait qu'on sait ... Constats et pistes d'action en itinérance à Montréal*. Rapport tiré des discussions émanant d'une journée de réflexion tenue en février 2024. 29 p.

DRSP (2024a). *Dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal - Portrait général*. Direction régionale de santé publique de Montréal - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 14 p. Repéré à

https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/2024_07_09_Pub_DenombrementPersonnelItineranceMtl_2022_PortraitGeneral.pdf

DRSP (2024b). *Dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal – Problèmes de santé*. Direction régionale de santé publique de Montréal - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 14 p. Repéré à

https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/DRSP_Pub_2024_11_18_DenombrementItinerance_4_ProblemesSante.pdf

DRSP (2024b). *Dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal – Population autochtone*. Direction régionale de santé publique de Montréal - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 30 p. Repéré à :

https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/DRSP_Pub_2024_11_18_DenombrementItinerance_PopAutochtones.pdf

Annexes

Plan territorial du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Identification de l'établissement	
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal)	
Direction :	DPSMDI
Nom du répondant :	Hugo Tremblay

PORTRAIT

1) Décrivez la situation de l'itinérance hors refuge et dans les campements sur votre territoire.

L'itinérance sur le territoire de l'Est-de-l'Île-de-Montréal atteint des proportions critiques, compromettant la santé et la sécurité des personnes concernées. En 2022ⁱ, environ un tiers des personnes hébergées ou des personnes dans un lieu extérieur se trouvaient sur ce territoire. Le CEMTL fait face à une hausse marquée de l'itinérance, exacerbée par l'accès limité à des logements abordables, la précarité sociale et matérielle de sa population ainsi qu'un indice de défavorisation matérielleⁱ plus élevé qu'ailleurs à Montréal. De plus, le phénomène touche aussi les personnes âgées dans les refuges, les services, les campements ou les rues.

La multiplication des campements, certains éphémères, d'autres durables comme celui du boulevard Notre-Dame, illustre l'ampleur du problème. Dans Hochelaga et les environs, leur occupation est particulièrement élevée. Ces campements, allant de quelques abris à plus d'une cinquantaine, révèlent des besoins criants. Tant le voisinage que les personnes en situation d'itinérance (PSI) doivent composer avec des enjeux de cohabitation, de salubrité et du risque de décès.

La situation demeure critique toute l'année avec des besoins excédant largement les ressources disponibles. En août 2024, par exemple, les refus d'hébergement au Cap St-Barnabé ont dépassé ceux de novembre 2023, révélant une pression constante. Au moment de faire ces consultations, le Cap St-Barnabé et les Auberges du cœur (Maison Tangente, L'Escalier et l'Avenue) rapportent qu'ils refusent quotidiennement des dizaines des personnes faute de places. La précarité de l'état de santé des usagers de leurs services et des personnes qu'ils refusent est partagé avec celle de Dopamine ainsi que l'Anonyme. La condition de santé est signalée comme extrêmement préoccupante. L'approche de l'hiver intensifie l'urgence d'adapter les équipements afin de garantir la sécurité et la dignité des personnes concernées en campement et hors-refuge.

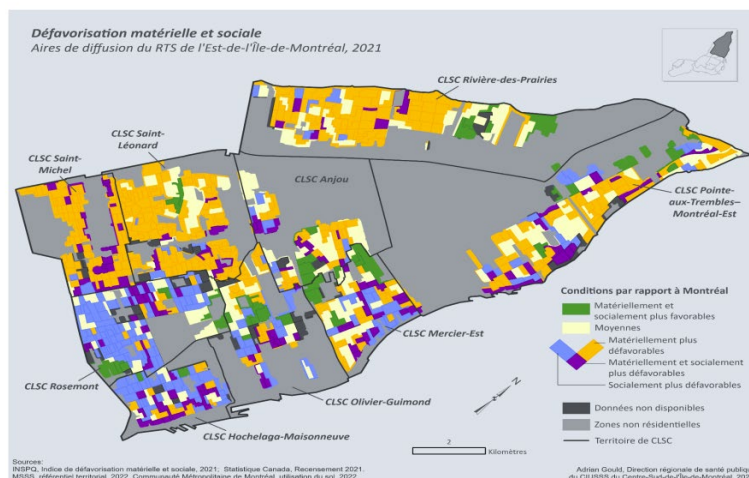
Pendant ce temps, les risques de mortalité comme le témoignent les deux décès médiatisés survenus dans le quartier de Hochelaga en deux mois ([15 octobre 2024](#) et [15 décembre 2024](#)) et la détresse humaine continuent de croître. Les problèmes de santé rapportés dans le dénombrement de 2022ⁱⁱ sont les mêmes à ceux mentionnés lors des consultations, dont les

troubles de santé mentale, de consommation de substances, de conditions médicales diverses comme les maladies physiques ou des limitations physiques, cognitives, etc.

2) Quels sont les principaux facteurs contribuant au phénomène de l'itinérance hors refuge et des campements sur votre territoire ?

Les indices de défavorisation sociale et matériel à l'Estⁱⁱⁱ révèlent des inégalités préoccupantes qui nuisent à la santé. Les facteurs socio-économiques exercent une pression sur la santé et l'accès au logement. L'Est se caractérise par une forte proportion de prestataires d'assistance sociale et de personnes vivant sous le seuil de faible revenu^{iv}. La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus du revenu aux coûts d'habitation (2021) est de 23,8 % pour le RTS de l'Est^v. La proportion des ménages locataires (2021) s'élève à 60,6 % sur le territoire de l'Est^{vi}.

UNE PLUS FORTE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE



Direction régionale de santé publique

40

Le manque de logements, de ressources et la fragilité des tissus sociaux (famille, communauté, isolement, etc.) concourent au phénomène actuel. L'Est avec ses parcs, boisés et espaces moins densément utilisés, favorise également l'émergence de campements et la présence de personnes hors-refuge. Devant une occupation maximale, les refus des organismes d'hébergement et le manque de ressources

adaptées à l'itinérance en campement empêchent de saisir des opportunités d'engagement entre les personnes et les intervenants. Un écart entre la répartition régionale des places à l'hiver 2024-2025 dont 21 % se situent au CEMTL^{vii} et la concentration de personne en situation d'itinérance dans l'Est, notamment dans le secteur de Hochelaga, participe à ce phénomène.

L'éloignement géographique des ressources, en particulier dans certains secteurs du CEMTL, et la capacité limitée à offrir des services prolongés ou intensifiés réduisent le menu d'options des ressources. Enfin, un financement de la mission des organismes communautaires renforcera la stabilité des organismes et leur capacité à soutenir efficacement les PSI.

Une augmentation du nombre de femmes et de personnes âgées en situation d'itinérance est rapportée, avec une moyenne d'âge estimée à 63 ans dans les refuges lors de la consultation. La présence de jeunes et de personnes immigrantes est également notable. Les personnes non-binaires sont également présentes. Par ailleurs, à l'instar de Isabelle Ducas dans [La Presse du 17 octobre dernier](#), les partenaires signalent aussi les décès, les surdoses, la violence, les difficultés d'accès aux soins et services, les démantèlements et la dégradation de l'état de santé qui jalonnent l'expérience des PSI. Cette détérioration générale, associée à des complications

médicales, inquiète vivement les partenaires. Les stratégies de survies et d'organisations sont variables. Les organismes rapportent tous être au contact des personnes fréquentant les campements et celles dans les lieux extérieurs.

3) Présentez un portrait global des ressources desservant les PSI sur votre territoire.

Au CEMTL, l'équipe multidisciplinaire de proxi-itinérance intervient dans différents milieux communautaires, non-institutionnels et informels sur l'ensemble du territoire, dont le secteur de Hochelaga. Entre 2023 et 2024, elle a réalisé 2 327 interventions et rejoint 648 usagers, des chiffres en constante progression. Parallèlement, d'autres équipes, comme le Service interdisciplinaire en dépendance de l'Est, interviennent auprès de cette population.

Les ressources et les services communautaires en matière d'itinérance et les difficultés associées sont concentrés dans le secteur de Hochelaga et ils ne parviennent pas à répondre à la demande croissante des demandes. Notons la présence du Cap St-Barnabé et ses 3 refuges, des Auberges du cœur ou encore les organismes comme l'Anonyme et Dopamine qui se trouvent, comme d'autres, fortement sollicités. D'autres organismes occupent le territoire de l'Est et se retrouvent avec peu ou sans ressources spécifiques pour faire face aux enjeux de la présence de campements ou d'itinérance hors-refuge dans certains secteurs de l'Est. S'il est rapporté que le phénomène tend à s'étendre vers l'Est de l'île, il est également rapporté que l'offre de service d'Hochelaga amène également les gens à rechercher des services dans ce secteur en raison de sa vision qui s'actualise notamment avec un haut seuil de tolérance, des pratiques humanistes et pragmatiques.

ACTIONS :

4) Quels sont les principaux objectifs visés par l'ajout de services ciblant les PSI hors refuge ou vivant en campement sur votre territoire ?

Réduire le nombre de personnes dans les campements et hors-refuge sans support.	Nombre de PSI hors refuge logées dans un logement plus stable.
Accompagner les personnes dans les campements et hors-refuge dans leur projet de vie.	Nombre de PSI hors refuge rejoint par service et accéder aux services de prévention des surdoses, des ITSS, etc.
Accroître le nombre de personnes hébergées de façon transitoire (urgence, halte-répit, transition, etc.).	Nombre de PSI hors refuge ayant du matériel adapté pour leur sécurité.
Nombre de nouvelles places accessibles dans les logements de transition en raison de l'ajout d'unités avec accompagnement.	Nombre de PSI hors refuge rejoint par des équipes de travail de rue.
Accompagner en hébergement et en logement des personnes provenant des campements, hors-refuge et des refuges.	Nombre de nouvelles places accessibles en hébergement en raison de l'ajout de lits.

5) Quelles actions/activités prioritaires doivent être déployées sur votre territoire pour réduire l'itinérance hors refuge et en campement à court et à moyen terme sur votre territoire ?

Mettre en place des travailleurs de rue par les organismes communautaires dédiée aux interventions auprès des campements et des personnes hors-refuge.

Supporter l'acquisition d'immeubles et développer des logements transitoires avec soutien communautaire, adaptés au logement social et aux besoins spécifiques des groupes selon leur stade de vie et conditions de santé.

Bonifier les services offerts par les centres de jour.

Préserver la sécurité et la dignité en fournissant du matériel adapté (tentes, sacs de couchage, etc.) et en assurant l'accès à des soins d'hygiène et des toilettes.

Rendre accessibles des services de santé à proximité des campements, notamment en santé physique, en tenant compte des besoins spécifiques de certains groupes, comme les personnes âgées ou les femmes.

Reconnaître l'expertise des organismes communautaires en appuyant le financement de leur mission.

6) Décrivez les résultats attendus par les actions prioritaires visant à réduire l'itinérance hors refuge et en campement sur votre territoire répondant aux besoins dressés.

Nombre de PSI hors refuge rejointes par des équipes de travail de rue des organismes communautaires.

Nombre de PSI hors refuge logées dans un logement plus stable.

Nombre de nouvelles places accessibles en hébergement en raison de l'ajout de lits.

Nombre de nouvelles places accessibles dans les logements de transition en raison de l'ajout d'unités.

Nombre de PSI hors refuge rejoint par service et accéder aux services de prévention des surdoses, des ITSS, etc.

Nombre de PSI hors refuge ayant du matériel adapté aux températures hivernales.

7) Décrivez les partenaires consultés dans le cadre de vos travaux liés à ce plan communautaire ?

CEMTL : Direction des programmes en santé mentale, dépendance et itinérance (DPSMDI), Direction du programme jeunesse et des activités de santé publique (DPJASP).

Partenaire externe :

SPVM & PDQ23.

Arrondissements (via organisateurs communautaires et conseiller cadre.

Organismes communautaires: Cap St-Barnabé, Dopamine, Anonyme, Auberge du cœur (Maison Tangente, l'Escalier et l'Avenue).

Identification de l'établissement	
CIUSSS-du-Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (SQ-CCOMTL)	
Direction :	Santé mentale et dépendances
Nom du répondant :	Giovanna Cocco, Directrice Santé mentale et dépendance Catherine Roberge, Cheffe d'administration de Programme volet itinérance et dépendance

PORTRAIT

1. Décrivez de la situation de l'itinérance hors refuge et dans les campements sur votre territoire.

Il est très difficile de décrire l'itinérance hors refuges ou encore dans des campements sur notre territoire pour ces raisons : premièrement, car cette forme d'itinérance se trouve en partie plus cachée, en constante mouvance, et influencer par plusieurs facteurs incluant les saisons et le niveau de tolérance des arrondissements. Ensuite, parce que même à travers les données probantes comme celles du dénombrement de 2022, il y a des zones floues par le chevauchement de territoire entre deux CIUSSS versus les limitations des arrondissements ou des postes de quartier.

Lorsque nous cherchons à quantifier le nombre de PSI du CCOMTL plusieurs secteurs entrecourent avec d'autres CIUSSS. Dans le l'arrondissement de Ville-Marie, par exemple, qui se trouve avec le plus grand nombre de personnes en situation d'itinérance à Montréal, l'on compte 296 PSI qui ont dormi à l'extérieur d'hébergement la nuit du dénombrement. Cet arrondissement chevauche cependant deux CIUSSS (le nôtre et Centre-Sud), il est donc difficile de définir le nombre de personnes appartenant à notre CIUSSS sur ces 296 (Dénombrement, 2022, p.9⁵). Le même problème se pose pour l'Arrondissement de Villeray-Parc Extension qui couvre notre CIUSSS mais celui du Nord également.

Le cas de Côte-des-Neiges\NDG est cependant à souligner. Dans le dernier dénombrement, 42 PSI dormant à l'extérieur des ressources ont été comptées pour moins de 15 personnes en ressource d'hébergement (Dénombrement, 2022, p.9). Ce chiffre est parlant dans la mesure où il met en valeur la spécificité de ce secteur de notre territoire : on remarque non seulement un gros décalage entre les personnes dormant hors ressources et celles en ressources mais surtout que ce secteur est le seul à Montréal (ou presque avec Verdun dont les chiffres sont moins élevés) où il y a beaucoup plus de personnes qui dorment à l'extérieur des ressources que dans celles-ci.

5

https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/2024_07_09_Pub_DenombrementPersonnelitinéranceMtl_2022_PortraitGeneral.pdf

Pour ce qui est des données des services CCOMTL pour rejoindre les personnes en situation d'itinérance, voici les données de la dernière année. Nous sommes de plus en plus impliqués auprès des personnes en campements bien avant que celui-ci soit démantelé, ce qui s'explique par nos fortes collaborations avec les PDQ et nos partenaires communautaires.

Les données recueillies au CCOMTL via la plateforme Sic+ pour la période des 12 derniers mois :

- Équipe proximité Connexion et Connexion Mixte : 334 +59= 393
- PRISM Hommes MBA : 61

Pour terminer, nous avons aussi consulté nos postes de quartier du territoire CCOMTL et voici ce qui y est observé :

1. Pour les secteurs Côte-des-Neiges (CDN)/Notre-Dame-de-Grâce (NDG) et Parc-Extension

À partir de données fournies par le PDQ 26 (soit le quartier de Côte-Des-Neiges), sont comptabilisées 8 campements dans 6 lieux différents (parcs, derrière de commerce, alentour de l'Université de Montréal, etc.) et 15 personnes y ont été dénombrées selon le SPVM.

Les informations données par le PDQ 9 (NDG) nous laissent croire que le type d'option vers lesquelles se tournent les PSI hors refuges se trouve d'autant plus difficile à documenter dans ce secteur (ex. Personne seul en sac de couchage, personne qui dort dans son véhicule, etc.).

Les données fournies par le PDQ 31 (soit pour Parc-Extension), en 2024 on parle de campements qui sont pour la majorité temporaire (ex. : période estivale, toléré un certain temps sur des propriétés privées, etc.). L'hiver, les PSI du secteur semblent se trouver diverses options d'abris (ex. s'abriter dans le métro, les entrées des banques, les entrées des HLM). Très rares sont celles qui utilisent les ressources d'hébergement. L'été on parle d'un peu plus d'une vingtaine de personnes dans la rue (dont une majorité gravite autour de Place de la gare) et l'hiver +/- une dizaine.

2. Pour les secteurs du Centre-Ville Ouest

Selon le PDQ 38 (donc le secteur Milton-Parc et environnant en ce qui nous concerne), un campement est recensé. Selon les observations du PDQ 38, les personnes autochtones (très présentes dans ce secteur) n'occuperaient pas de campements (du moins visibles, sur un espace public). Nos observations nous permettent de corroborer cela mais il est important de souligner que, sans être en campement à proprement dit, ces personnes trouvent des alternatives autres, moins visibles qui amènent leur lot de danger quand vient l'hiver (ex. dormir dehors dans une entrée de commerce, dans un endroit éloigné et non visible, etc.).

Au PDQ 12, on nous a dit que 4 tentes ou abris de fortune ont été recensés qui abritaient au total environ 7 personnes à différents endroits du centre-ville ouest (autour des rues St-Catherine et René-Lévesque O.)

Le PDQ 20 nous ont informé que près d'une quarantaine de personnes avaient été observées comme utilisant des campements dans leur secteur (les emplacements varient entre les bordures du Mont-Royal à partir de l'ave du Parc et le boulevard René Levesque. O: deux CIUSSS sont chevauchés par ce PDQ).

2. Quels sont les principaux facteurs contribuant au phénomène de l'itinérance hors refuge et des campements sur votre territoire ?

1. Manque de place dans les ressources d'hébergement en général : Un phénomène qui participe à l'itinérance hors refuge en général est certainement le manque de places disponibles dans les ressources d'hébergement d'urgence actuelles.

Plus spécifiquement pour le CCOMTL, selon des données de Centraide Montréal (2024⁶), environ 70 % des PSI à Montréal se retrouveraient sur les 5 secteurs dont 2 sont couverts (parfois en partie) par notre CIUSSS, soient CDN-NDG et (le plus important en termes de nombre) Ville-Marie. Cependant, bien que nous ayons des haltes chaleurs et des petites ressources d'hébergement d'urgence, aucun grand refuge ne se retrouve sur notre territoire. De plus, le document du Service régional en itinérance sur les mesures hivernales 2024-2025⁷ à Montréal illustre bien la disproportion de places disponibles en hébergement entre les CIUSSS : le CIUSSS Centre-Ouest compte 216 places disponibles (presque à égalité avec le CIUSS du Nord) alors que celui de l'Est en compte 451 et Centre-Sud 1185.

Difficile d'affirmer si ces places sont proportionnelles au nombre de PSI par secteur mais force est d'admettre que le nombre de PSI hors refuges la nuit du dénombrement dans CDN-NDG relevé plus haut s'explique très possiblement par ce contexte et apparaît révélateur du manque de ressources disponibles dans notre CIUSSS.

2. Taux de pauvreté et crise du logement :

Il est important de souligner que notre territoire couvre des quartiers particulièrement défavorisés de Montréal comme Côte-des-Neiges (le deuxième quartier le plus peuplé de Montréal et présentant un taux de pauvreté élevé selon Centraide (2019⁸)), Parc extension (l'un des quartiers les plus pauvres au Canada : (Beck et al., 2019, p.34⁹). Cette pauvreté particulière combinée à la crise du logement ainsi qu'au manque de ressources d'hébergement relevé plus haut peut être un facteur de plus contribuant à l'itinérance hors refuges dans notre CIUSSS.

La crise du logement dépasse certainement notre CIUSSS et contribue à l'augmentation de l'itinérance partout au Québec. Par contre, dans notre territoire, certaines réalités telles la présence de pavillon universitaire (Université de Montréal dans CDN et Parc-Ext., de McGill et de Concordia au centre-ville et à NDG) influence la démographie ainsi que la demande et l'offre de logement à louer, participant ainsi à une gentrification particulière de certains secteurs qui demeurent par endroits très défavorisés (ex. CDN et Parc Ext tel que soutenu plus haut) et favorisant ainsi d'importantes inégalités sociaux-économiques au sein d'un même quartier et

⁶ <https://www.centraide-mtl.org/blogue/itinérance/>

⁷ file:///c:/comtl.rtss.qc.ca/ciuss/Downloads/2024-11-19_Pr%C3%A9sentation%20hiver%2024-25%20(1).pdf

⁸ <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Cote-de-Neiges-2018-2019.pdf>

⁹ <https://www.erudit.org/fr/revues/rel/2019-n802-rel04535/90559ac.pdf>

rendant l'accès au logement encore plus difficile pour les plus vulnérables. Ces éléments contribuent à l'instabilité résidentielle, aussi exacerbée par des emplois précaires, un contexte social ou familial critique (violence conjugale, migrants) ou des difficultés au niveau de la santé (vieillesse, perte d'autonomie, besoin de logements adaptés et frais rattachés) qui est un facteur de vulnérabilité précipitant vers l'itinérance, qu'elle soit visible ou non (FRAPRU, 2023)¹⁰.

3. Populations surreprésentées dans la communauté de PSI sur notre territoire qui amène des vulnérabilités particulières et des adaptations des services :

Ces adaptations sont lacunaires dans la plupart des ressources d'hébergement pour PSI (souvent par manque de moyen des ressources, etc.):

Personnes autochtones : Selon les statistiques de 2020 (SIC+) pour les services de l'équipe de proximité au CCOMTL, 17 % de la population rejointe était Autochtone (11 % Inuit et 6 % Premières Nations (57 % était des femmes)). Selon le dernier dénombrement, 13 % des PSI dénombrées s'identifiaient comme autochtones soit 5X plus que dans l'ensemble de la population. Dans la même veine, 82 % des Inuits en situation d'itinérance seraient à Montréal (MMFIM, 2024¹¹). Ces données démontrent la prévalence de PSI autochtones dans notre secteur et l'importance de l'itinérance au sein de cette population. Or il appert que ces personnes, pour multiples raisons, ont moins tendance à utiliser les services institutionnels. Bon nombre d'études mettent en évidence entre autres les effets de la colonisation sur la réalité actuelle des personnes autochtones tels que l'historique de traumatismes, de ruptures identitaires et de séparation des familles et qu'il est impératif d'intégrer davantage les approches culturellement sensibles (Bingham et al. 2019¹²) pour mieux les desservir.

Personnes nouvellement arrivées (immigrantes, statut de réfugié, demandeurs d'asile, sans statut, etc.): Cette population spécifique fait face à des enjeux et obstacles bien particuliers qui peuvent grandement augmenter leur niveau de vulnérabilité, la précarité du logement et le risque d'itinérance (Newbold, 2010)¹³. Encore ici, le manque d'adaptation culturelle, la non-connaissance de la langue, etc. peuvent être des éléments qui feront en sorte que ces PSI se tourneront moins vers les ressources et dormiront donc ailleurs (campement, etc.). Un nouveau phénomène relevé surtout à Parc-Extension par le PDQ 31 est celui de l'augmentation importante des personnes immigrantes, probablement à statut précaire. En fait, il y a eu une augmentation du nombre de nouveaux arrivants provenant d'Asie du Sud. Des personnes hébergées quelques jours par le Temple sur Durocher et qui ensuite semblent se retrouver pendant un certain temps dans la rue. Un épisode a été observé vers la fin de l'été où 20-30 personnes semblaient s'être installées aux alentours d'une grosse épicerie. Cela semble s'être résorbé ou déplacé depuis.

¹⁰ frapru.qc.ca/dossiernoir2023/

¹¹ <https://mmfim.ca/tableau-de-bord-2000solutions/litinerance-a-montreal-et-ailleurs/>

¹² <https://bmjopen.bmj.com/content/bmjopen/9/4/e024748.full.pdf>

¹³ Newbold. Bruce, K. (2010). « Les liens entre les questions d'établissement, de santé, de logement et de sans-abrisme touchant les immigrants au Canada ». Dans Hiebert, D. et al. *Les expériences des nouveaux arrivants en matière de logement et d'itinérance au Canada*. Thèmes canadiens, Le projet Metropolis : Un pont entre la recherche, les politiques publiques et les pratiques. 120 p. (30-33).

4. Manque d'adaptation, trous de services, et exclusion pour profils des PSI:

En fauteuil roulant (les seules ressources officiellement adaptées à cette clientèle sont la Maison du Père, Ricochet et Cap St-Barnabé (toutes hors secteur), qui consomment de l'alcool ou autre substance, qui ont des animaux, qui sont en couple, etc. Ces lacunes font en sorte que beaucoup de personnes ne répondront pas aux critères d'admission des refuges et devront donc trouver d'autres options où passer la nuit.

Il faut également souligner que nombreuses sont les personnes accompagnées par les services en itinérance de notre CIUSSS qui ont partagé aux intervenants¹⁴ au cours des dernières années préférer ne pas utiliser les refuges. Par exemple, elles se sentent plus en sécurité en campements ou ailleurs pour diverses raisons (trop grande proximité avec les autres, risque de vol, certaines personnes de la communauté fréquentant ces ressources et avec lesquelles il peut y avoir des tensions, aspect institutionnel et restrictif de certains refuges, barrière de la langue, conflit d'horaire, etc.). Aussi, selon les témoignages d'intervenants de l'équipe Connexion du CIUSSS, plusieurs PSI sont attachés à des ressources de jour qu'elles fréquentent assidûment et le manque de transport pour se rendre aux ressources de soir hors secteurs les poussent à rester sur place (ex. Camper, etc.).

Pour les personnes présentant des comorbidités (ex. Problèmes de santé mentale, de dépendance, de comportements, etc.) il peut être difficile de trouver refuge car plusieurs ressources ont réduit le nombre de lits d'urgence en faveur de programmes de réinsertion. Or, ces programmes posent bien souvent d'autant plus de critères d'admission (être autonome, sobre, finances en ordre, exclusion de certains dx, etc.) ce qui restreint d'autant plus les places disponibles en ressource pour les personnes très vulnérables, alors vouées à trouver d'autres options tels les campements. De plus, dans ces programmes l'accent est mis sur la pointe visible de l'iceberg au lieu d'agir sur le problème dans sa globalité. La prévention et la déclinaison de services est essentielle pour réduire le phénomène. Une variété d'interventions sont nécessaires (RAPSIM, 2020)¹⁵

3. Présentez un portrait global des ressources desservant les personnes en situation d'itinérance sur votre territoire.

RSSS - Services de santé et sociaux

- **Soins de santé primaires** : Cliniques de santé, y compris des cliniques sans rendez-vous
- **Soutien en santé mentale** : Incluent des suivis psychiatriques, des thérapies de groupe et individuelles, ainsi que des consultations en urgence.
- **Programme Dépendance**

¹⁴ Informations qui font écho au dernier portrait de l'itinérance au Québec (MacDonald et al., 2020: <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/deuxieme-portrait-itinerance/>) et à Leblanc et al. (2023) https://homelesshub.ca/wp-content/uploads/2024/03/Habiter-la-rue-repenser-notre-reponse-a-litinerance_0.pdf

¹⁵ <https://rapsim.org/2020/02/13/entente-canada-quebec-en-itinerance-les-organismes-en-appellent-au-respect-de-lapproche-globale/>

- **GMF Herzl** – clinique dépendance JGH
 - **Clinique RAAM** – cliniques sans rendez-vous pour les personnes qui cherchent à obtenir de l’aide pour leur consommation et leurs dépendances au CLSC Métro
 - **Prévention Dépendance**
 - **CAMII** – Centre d’accès au matériel d’injection et d’inhalation - mets à disposition des contenants de récupération pour le matériel usagé (CLSC Métro et Benny Farm)
- **Processus allégé pour obtention RAMQ** – CLSC Métro et Côte-des-Neiges (une fois par semaine)
- **Agente pivot en itinérance** (rôles : liaison, conseil, sensibilisation, promotion)
- **Équipe Connexion** : équipe de proximité - équipe multidisciplinaire de proximité pour les personnes en situation d’itinérance ou à risque de l’être (TS, inf.Clin., pair aidant, etc.)
- **Travailleuse sociale de liaison à l’urgence de l’Hôpital Général Juif et une infirmière de liaison à l’urgence de l’Hôpital Général de Montréal** dont le mandat implique de s’assurer du congé sécuritaire de la personne en situation d’itinérance ou avec trouble de dépendance à la sortie de l’hôpital (rôle d’évaluation, conseil, advocatie, etc.).
- **Équipe de Santé Publique Locale**
 - **Partenariat - volet développement communautaire** - soutien en organisation communautaire
 - **Prévention et contrôle des infections** - Première ligne : Soutien et conseils, Collaborations interdirections et avec la Direction de Santé Publique, Réduction des méfaits
 - **Cliniques mobiles de vaccination** dans les organismes œuvrant en itinérance (actuellement : Résilience Montréal, Chez Doris, La Porte Ouverte)
 - **Projet en développement - Froid extrême**
- **Clinique SIDEP** - Dépistage, Vaccination, Traitement des ITSS dépistées au SIDEP
- **PRISM MBA** – Service de psychiatrie urbaine pour les hommes en situation d’itinérance présentant les symptômes de troubles psychotiques grave et persistant (ex. : schizophrénie ou trouble bipolaire)
- **Projet sécurisation culturelle** : Partenariat organismes des premières nations et Inuit, pérennisation et intégration du processus de sécurisation culturelle dans notre modèle de gestion. Favoriser le développement de trajectoires culturellement sécurisantes et de services adaptés (groupe de travail CLSC Métro).

Milieu communautaire

○ **Hébergement transitoire**

Parc-Extension	Héberjeune	20 unités - 18-25 ans	3 mois à 1 an
Milton-Parc	La Maison Annagiarvik	14 places pour autochtones – processus sobriété et à la récupération	Jusqu'à 5 ans

○ **Hébergement Urgence**

Peter McGill	Refuge Mitshuap Montréal	45 lits	7/7	Nuit seulement 20h-7h
	Chez Doris	40 lits	7/7	Nuit seulement 19 h 30-8 h 30
Milton Parc	The Open Door/La Porte Ouverte	45 lits	24/7	

○ **Halte-chaleur**

Côte-des-Neiges	Prévention CDN-NDG	25 lits	7/7	Nuit seulement 17h-8h
Peter McGill	Chez Doris	15 chaises	24/7	
Milton-Parc	The Open Door/La Porte Ouverte	15 chaises	24/7	

○ **Centre de jour**

Côte-des-Neiges	Multicaf	300 places	Lundi au vendredi - 9h-15h
Peter McGill	Chez Doris	60 places	24/7
Milton-Parc	Résilience	15 chaises	24/7

○ Intervention dans les milieux

Organisme	Quartier						Travail de rue	Travail de proximité	Cohabitation sociale
	CD N	ND G	Peter McGill	Milton-Parc	Parc-Extension	Outremont			
Cactus Montréal									
Café Maison Ronde								Square Cabot	
Centre des Femmes de Montréal								Femmes	
Centre d'amitié autochtone								Navigateurs Autochtones	
Chez Stella								Travailleuses du sexe – Square Cabot	
EMMIS									
Exeko									Médiation sociale
Indigenous Support Workers Project								Autochtones	
L'Accès-Soir - Rap jeunesse								Jeunes	
L'Anonyme								Utilisateurs drogues	
Makivvik								Navigateurs Inuits	
Multicaf									Unité Mobile Multisectorielle visant

									l'itinérance (UMMI)
Médecins du Monde								Navigateurs autochtones Infirmières	
Native Women Shelter								Square Cabot	
Plein milieu									
Prévention CØN-NDG							Ligne Bleue CDN	Montclair-Fielding Mandela St-Luc Aînés Hypersexualisation NDG	
Tshuapamitin								Jeunes Autochtones	
YMCA Dialogue								Jeunes	

○ **Autres services**

Côte-des-Neiges	Club Ami	Santé Mentale adulte
NDG	Centre de Santé autochtone de Tiohtià:ke	

ACTIONS :

4. Quels sont les principaux objectifs visés par l'ajout de services ciblant les PSI hors refuge ou vivant en campement sur votre territoire ?

En concordance avec le portrait développé jusqu'ici, les principaux objectifs viseraient d'offrir une plus grande variété d'options aux PSI de notre territoire. Ces objectifs généraux se déclinaient ainsi:

1. Accroître le nombre de personnes hébergées
2. Répondre aux besoins cliniques et de bases des personnes en campements
3. Placer et accompagner en logement des personnes provenant des campements et des refuges.
4. Solidifier et élargir le filet de sécurité autour de ces personnes
5. Amélioration de la coordination de service

5. Quelles actions/activités prioritaires doivent être déployées sur votre territoire pour réduire d'itinérance hors refuge et en campement à court et à moyen terme sur votre territoire ?

En concordance avec le portrait et les objectifs cités ci-haut, les actions à déployer pourraient se décliner ainsi:

- Augmenter les ressources d'hébergement d'urgence accessibles dans notre secteur (refuge, halte, centre de jour, etc.) et soutenir celles-ci afin qu'elles puissent proposer des mesures visant leur meilleure intégration dans les quartiers et, cela faisant, leur pérennité dans les services offerts aux PSI, en incluant une proximité des intervenants de la ressource aux alentours l'immeuble pour rejoindre les personnes en besoin.
- Développer des ressources spécialisées et de bas seuil pour les personnes ayant un trouble de l'usage de substances, un déficit physique ou cognitif, cas complexe au niveau de la santé mentale, etc. Cela se ferait en augmentant l'adaptation aux diverses spécificités des populations rejointes en favorisant les ressources et approches "par et pour" (ex. Par la mise en place de services pensés par les personnes d'une certaine communauté culturelle et l'embauche de personnes faisant partie de ces communautés ou encore par les formations offertes aux intervenants (ex. Sécurisation culturelle, etc.)).
- Soutenir les ressources (ex. En finançant des formations, ajoutant du personnel, augmentant le support offert par les OC, etc.) afin qu'elles soient en mesure d'offrir des services d'hébergement moins restrictive en termes de tolérance au niveau de la consommation, plus étalés en termes d'horaires et plus flexibles quant à certaines questions (présence d'animaux, endroits mixtes, etc.)
- Augmenter l'accès aux logements abordables (pour contrebalancer la crise du logement, et la gentrification de nos quartiers particulièrement populeux aux écarts socio-économiques importants, etc.) et réduire l'itinérance (ex. ajout de PSL, etc.).

- Augmenter les transports vers les ressources au sein de nos secteurs et vers l'extérieur (ex. Il faudrait que le système de navette proposer pour amener les gens vers des ressources l'hiver soit augmenté en termes de fréquence et poursuivi toute l'année, plus de collaboration avec la STM à ce niveau, etc.).
- Augmenter les services d'intervention de proximité par des travailleurs de rue (de jour et de nuit) qui offrent un soutien complémentaire aux professionnels du réseau dans certains secteurs très peu desservis (NDG, Côte-des-Neiges, Parc-extension) afin de solidifier le filet de protection pour les PSI hors ressource d'hébergement.
- Soutenir les initiatives qui prévient la perte de logement.

Financer les missions de base des organismes communautaires œuvrant en itinérance ou auprès des personnes à risque de le devenir: Le financement à la mission des organismes communautaires est essentiel pour plusieurs raisons qui touchent directement à la capacité de ces organismes à répondre aux besoins sociaux et économiques des communautés tels les services essentiels (alimentaire, social, logement, santé). En respectant l'autonomie et l'indépendance des organismes communautaires, ils sont en mesure de déterminer leurs priorités qui se calquent sur les besoins réels des communautés et ainsi leur rendre possible d'agir rapidement et efficacement pour apporter un soutien immédiat. Le financement à la mission leur permet de lutter contre les inégalités sociales en offrant des services adaptés et accessibles à tous, sans discrimination, tout en continuant à innover et à expérimenter des solutions adaptées aux défis rencontrés. Les organismes communautaires favorisent l'engagement citoyen et la participation des individus dans des projets collectifs, contribuant ainsi à la cohésion sociale. Investir dans les missions de base des organismes communautaires leur permet d'agir en amont pour prévenir des problèmes plus coûteux pour les institutions (ex.: système de santé ou de justice).

6. Décrivez les résultats attendus par les actions prioritaires visant à réduire l'itinérance hors refuge et en campement sur votre territoire répondant aux besoins dressés.

Tel que dit précédemment, comme il est impossible de dépeindre parfaitement la situation d'itinérance hors ressources dû à sa constante mouvance, nous ne quantifierons pas le nombre de PSI mais nous listerons les résultats attendus.

- Plus de personnes de communautés culturelles surreprésentées dans notre territoire auront accès à des services d'hébergement mieux adaptés à leurs besoins spécifiques en termes de culture, de langue, de proximité.
- Plus des personnes avec des troubles de l'usage et/ou de santé mentale importants se verront avoir accès à des ressources d'hébergement d'urgence adaptées à leurs besoins.
- Les options en termes de transport offert vers les services seront pérennisées à l'année.
- Le nombre d'unités en logements abordables dans nos secteurs sera augmenté
- Des ressources d'hébergement d'urgence seront ajoutées dans notre territoire
- L'accès pour les personnes à mobilité réduite (ex.: fauteuil roulant) sera assuré dans le développement de prochaines ressources d'hébergement dans notre secteur

- Le nombre de travailleurs de rue dans NDG, Côte-des-Neiges et Parc-Extension sera au moins doublé
- La coordination des services directs aux PSI sera implantée

7. Décrivez les partenaires consultés dans le cadre de vos travaux liés à ce plan communautaire ?

Par exemple : les instances de concertations, directions cliniques, service de police, etc.

Des instances telles que le Service Régional en Itinérance, le SPVM ou encore certains conseillers d'arrondissements du territoire ont été consultés afin d'obtenir certaines informations (par exemple, le nombre approximatif de campements, les mesures hivernales en chiffres, etc.). Plusieurs intervenants de l'Équipe Connexion dans notre CIUSSS ont été consultés afin de recueillir leurs témoignages et impressions du terrain. Nous avons également consulté les archives du CIUSSS afin d'avoir accès aux statistiques de la dernière année concernant les PSI desservies par les services en itinérance de notre CIUSSS. La littérature et certaines sources internet ont également été consultées afin de soutenir certains propos (voir les différentes notes de bas de pages pour les liens).

Un sondage a été envoyé à **une quarantaine de partenaires communautaires en itinérance** (organismes œuvrant en itinérance et concertations en itinérance) avec ces deux (2) questions :

- Selon vous, l'ajout de services devrait répondre à quels besoins des personnes en situation d'itinérance hors refuge ou vivant en campement sur votre territoire ?
- Quelles actions/activités prioritaires doivent être déployées sur votre territoire pour réduire l'itinérance hors refuge et en campement à court et à moyen terme sur votre territoire ? Autrement dit, quels sont les actions/activités manquantes ?

14 organisations ont répondu dans le court délai que nous avons aux questions qui sont incluses dans les éléments rapportés de ce plan.

Plan territorial du CIUSSS-de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Identification de l'établissement	
CIUSSS-de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (SQ-COMTL)	
Direction :	Direction des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD)
Nom du répondant :	Amine Saadi, directeur

PORTRAIT

Décrivez de la situation de l'itinérance hors refuge et dans les campements sur votre territoire.

Le territoire de l'Ouest-de-l'Île est touché par l'itinérance, comme l'ensemble du territoire montréalais. Pour les secteurs de LaSalle, Lachine et Dorval, l'itinérance visible est en augmentation depuis le début de la pandémie. Il existe aussi de l'itinérance cachée, pour laquelle peu de données sont accessibles. Une lecture claire est partagée par l'ensemble des acteurs concernés : l'itinérance est belle et bien installée sur le territoire de l'Ouest-de-l'Île. Cette lecture est aussi partagée par des acteurs d'autres territoires à Montréal qui constatent aussi cette réalité. L'itinérance n'est plus seulement réelle au centre-ville de Montréal. Des campements font leur apparition, en plus des personnes habitant dans leur voiture sur l'ensemble du territoire. Le seul organisme offrant de l'hébergement d'urgence pour les personnes en situation d'itinérance est situé à Pierrefonds (Ricochet), ce qui complique l'accès pour les personnes de Dorval, LaSalle et Lachine. L'ensemble des acteurs du territoire mentionne les profils variés des personnes en situation d'itinérance : personnes âgées, personnes immigrantes, familles, jeunes entre 18 et 35 ans, hommes, femmes, etc. Une surreprésentation des personnes Inuit en situation d'itinérance à Dorval est aussi à noter. Il n'existe aucun espace de concertation régulier en regard de l'itinérance, mis à part à Lachine avec le comité des personnes en situation de précarité.

Un des enjeux sur le territoire de l'Ouest est la mobilité, ce qui implique qu'on doit développer différents projets afin de rejoindre les personnes là où elles se trouvent. Les personnes choisissent des milieux de vie en fonction de liens ou de ressources qui sont à proximité. Comme l'ensemble de la population, elles sont souvent plus confortables dans un milieu qu'elles connaissent.

Une particularité du COMTL est la présence de l'aéroport de Montréal sur le territoire. Plusieurs personnes en situation d'itinérance occupent cet endroit, leur permettant d'être au chaud, d'avoir accès à des salles de bain et bien sûr, de se fondre dans la foule constamment en transit. L'équipe Alentour a développé une collaboration avec l'équipe du YMCA, présente cinq jours sur sept à l'aéroport.

Enfin, les acteurs mentionnent aussi des problèmes de cohabitation qui émergent en même temps que la réalité de l'itinérance. Selon l'évaluation de l'ensemble des personnes consultées sur le territoire, nous projetons une augmentation des personnes en situation d'itinérance dans l'Ouest-de-l'Île. Malheureusement, nous possédons très peu de données nous permettant d'élaborer un portrait se rapprochant de la réalité. Cependant, des groupes comme le TRAC ou AJOI/RICOCHET possèdent des données statistiques leur permettant d'avoir un portrait des personnes qu'elles rejoignent.

Quels sont les principaux facteurs contribuant au phénomène de l'itinérance hors refuge et des campements sur votre territoire ?

En regard des facteurs contribuant à la réalité de l'itinérance, l'accès à du logement abordable est un incontournable. Une chambre coûte en moyenne 700 \$ par mois : comment une personne recevant de l'aide sociale peut payer un tel montant, considérant le reste des besoins à combler? De plus, l'offre de services d'hébergement d'urgence est nettement insuffisante dans l'Ouest, le seul service de ce type est offert par Ricochet dans l'arrondissement Pierrefonds. Ainsi, selon les acteurs consultés, il manque aussi de ressources directement sur le terrain, afin de rejoindre les personnes en situation d'itinérance.

Une autre réalité observée sur le territoire est un nombre inquiétant de personnes âgées qui perdent leur logement, souvent victimes d'évictions illégales. Les personnes âgées ont des besoins particuliers ne pouvant être répondus par les services d'hébergement d'urgence traditionnels. La majorité de ces personnes n'ont jamais connu l'itinérance dans leur vie et soudainement, elles se retrouvent à la rue. Nous devons donc considérer développer des services adaptés à leurs besoins.

Une autre difficulté rencontrée par les personnes en situation d'itinérance est l'absence de centres de jour dans l'Ouest, qui leur permettraient des repères (et la création de liens de confiance) et des possibilités pour les équipes d'accompagner les personnes dans leurs différentes démarches. Ainsi, l'idée de développer différents services locaux faciliterait l'accès pour les personnes concernées, sans avoir à les déraciner en les référant à l'extérieur du territoire de l'Ouest.

De plus, certaines personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale importants fonctionnent difficilement dans les services d'hébergement d'urgence qui demandent une certaine capacité à vivre en collectif. Ainsi, certains acteurs proposent de bonifier les services d'urgence avec des services spécialisés en santé mentale. Les fruits de telles collaborations permettraient aux personnes concernées d'être suivies dans la communauté, en plus d'augmenter leur chance de mieux fonctionner dans certaines ressources et ainsi de réduire le nombre d'épisodes dans la rue.

Enfin, il est important de mentionner que durant plusieurs années, nous pouvions avoir l'impression que l'Ouest-de-l'Île n'était pas concerné par l'itinérance. Il est essentiel maintenant d'accepter et nommer cette réalité, ce qui permettra de développer des espaces de concertation nous permettant d'offrir des interventions de qualité aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Aussi, nous devons par incidence, développer des moyens de prévenir l'itinérance. Notion plutôt nouvelle au Québec de parler de prévention de l'itinérance.

Présentez un portrait global des ressources desservant les personnes en situation d'itinérance sur votre territoire.

Le COMTL est découpé en deux RLS : Ouest-de-l'Île (ODI) et Dorval-Lachine-LaSalle (DLL). De manière générale, très peu nombreuses sont les ressources qui travaillent sous un financement purement lié à l'itinérance. Nous retrouvons plutôt des ressources œuvrant auprès de personnes vivant des situations financières précaires telles que les banques alimentaires et qui, par ce fait, vont réussir à rejoindre des personnes en situation d'itinérance. Sur le territoire du COMTL, les services offerts directement aux PSI sont les suivants :

- Ricochet;
- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI);
- Travail de rue action communautaire (TRAC);
- Équipe Alentour COMTL (équipe de proximité).

Sur le RLS ODI, nous retrouvons AJOI et Ricochet. AJOI est un organisme communautaire offrant du travail de rue ainsi que du travail de milieu. Ricochet est le seul organisme offrant un hébergement temporaire aux PSI. Durant l'hébergement, des services psychosociaux sont offerts afin d'arrimer les usagers à des ressources et services.

Sur le RLS DLL, nous retrouvons le TRAC, la Maison des jeunes de LaSalle, Médecins du monde ainsi qu'un projet du YMCA Centre-Ville. Le TRAC offre dans l'arrondissement Lachine un service de travail de rue généraliste rejoignant les personnes de 14 ans et + dont les PSI. La Maison des jeunes de LaSalle a développé deux postes en travail de rue spécifiquement reliés à l'itinérance pour son arrondissement. Médecins du monde, quant à eux, couvrent le secteur de Lachine et offrent des services en soins infirmiers, du matériel de consommation et des références vers les soins de santé et services sociaux. Finalement, le projet Premier arrêt à l'aéroport de Montréal offert par le YMCA Centre-Ville est présent à temps complet dans l'aéroport afin de rejoindre les nombreuses PSI s'y retrouvant. Par leur

présence constante, la création de liens significatifs leur permet d'accompagner ces personnes vers les bons services.

Sur l'ensemble des deux RLS, nous retrouvons l'équipe Alentour reliée au COMTL. C'est une équipe multidisciplinaire (infirmiers cliniciens, travailleurs sociaux et criminologues) qui tente de rejoindre les PSI par le travail de proximité et de les reconnecter aux services pertinents. La collaboration avec les partenaires dans la communauté est essentielle puisqu'elle permet à l'équipe de rejoindre les PSI dans leur milieu de vie. Nous retrouvons aussi, au sein de cette équipe, l'agent pivot en itinérance qui offre des services indirects aux PSI en soutenant les partenaires externes afin de favoriser l'accès aux services du RSSS.

Pour les ressources à développer, des ressources additionnelles en travail de rue sur l'ensemble du territoire COMTL serait une plus-value pour mieux accompagner les PSI considérant le peu de ressources actives en itinérance sur le territoire. Également, compte tenu des particularités du territoire (superficie, enjeux de mobilité reliés au transport, etc.), la création de plusieurs centres de jour permettrait de répondre aux différentes communautés concernées, représentées sur l'ensemble du territoire.

ACTIONS :

Quels sont les principaux objectifs visés par l'ajout de services ciblant les PSI hors refuge ou vivant en campement sur votre territoire ?

Par les actions ciblées dans ce plan, nous visons l'atteinte des objectifs suivants :

1. Intervenir localement et de manière concertée auprès des PSI;
2. Rehausser l'accès aux services d'hébergement sur le territoire du COMTL;
3. Augmenter l'offre locale de services psychosociaux (travail de rue, centre de jour) pour mieux accompagner les PSI vers une stabilité résidentielle.

Quelles actions/activités prioritaires doivent être déployées sur votre territoire pour réduire d'itinérance hors refuge et en campement à court et à moyen terme sur votre territoire ?

1. Création d'un espace de concertation animé par le COMTL et incluant les partenaires pertinents du milieu (organismes communautaires œuvrant auprès des PSI, équipe Alentour et organisateurs communautaires du COMTL, arrondissements et villes liées, PDQ, etc.).
2. Ouverture d'un service d'hébergement sur le RLS de DLL afin de mieux couvrir le vaste territoire du COMTL.

3. Création de centres de jour et augmentation des services de proximité pour mieux rejoindre et accompagner les PSI.

Décrivez les résultats attendus par les actions prioritaires visant à réduire l'itinérance hors refuge et en campement sur votre territoire répondant aux besoins dressés.

Par la mise en place d'un espace local de concertation avec les acteurs pertinents, nous visons une meilleure cohésion dans les interventions. Cet espace soutiendrait la mise en place des diverses actions ciblées dans ce plan. Des rencontres fréquentes afin d'entamer officiellement le comité seront nécessaires au départ. Par la suite, nous visons des rencontres bimestrielles. Les enjeux locaux et la planification des initiatives aux couleurs du territoire pourront y être abordés, par exemple les évictions, les mesures hivernales et estivales, les services d'hébergement spécifiques en santé mentale, etc.

Le rehaussement de l'accès à des services d'hébergement est un élément majeur à travailler puisqu'il n'existe qu'une seule ressource sur le territoire. En développant une nouvelle ressource dans le secteur de DLL, l'accès géographique serait amélioré et ceci entraînerait une diminution du phénomène de déracinement qui est, disons-le, un grand frein dans l'accès aux services. Effectivement, plusieurs PSI décident de ne pas accéder aux ressources disponibles à Pierrefonds ou autres territoires CIUSSS parce qu'elles se trouvent trop loin et que le service de transport n'est pas adapté sur l'ensemble du territoire.

Actuellement, le territoire du COMTL ne comporte aucun centre de jour pour les PSI. Cela complexifie le travail des équipes de proximité pour rejoindre les personnes et même la capacité de rendre certains services, n'ayant pas d'accès à des locaux. Ces centres de jour devront être stratégiquement implantés afin que les services soient plus accessibles sur l'ensemble du territoire, par exemple dans les arrondissements et/ou villes comme LaSalle, Lachine ou Dorval. Plus précisément pour Dorval où les Inuit sont surreprésentés, un centre de jour y serait bénéfique ainsi que l'embauche d'intervenants issus de cette communauté ou adéquatement formés pour intervenir en considérant l'importance de l'approche culturellement sensible. De manière générale, une diminution des plaintes de citoyens et commerçants ainsi qu'une amélioration de la cohabitation sociale sont aussi attendues.

Décrivez les partenaires consultés dans le cadre de vos travaux liés à ce plan communautaire ?

Afin de dresser le portrait et donner réponse au PRCC, voici la liste des acteurs ayant reçu le formulaire :

- Ville de Beaconsfield;
- Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;
- Ville de Pointe-Claire;
- Ville de Dollard-des-Ormeaux;
- Ville de Kirkland;
- Ville de Dorval;
- Arrondissement Pierrefonds-Roxboro;
- Arrondissement LaSalle;
- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI);
- YMCA (projet Premier arrêt de l'aéroport de Dorval);
- PDQ 5 SPVM;
- Comité Personnes en situation de précarité (PSP) de Lachine qui inclus les partenaires suivants :
 - o Œuvre Soupe Maison;
 - o Travail de rue action communautaire (TRAC);
 - o Groupe d'entraide Lachine;
 - o Ricochet;
 - o Old Brewery Mission (OBM);
 - o Arrondissement Lachine;
 - o Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement Lachine (CASUAL);
 - o Équipe Alentour COMTL;
 - o PDQ 8 SPVM.

De ces partenaires, le COMTL a reçu les réponses des acteurs suivants :

- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI);
- Ricochet;
- L'Œuvre Soupe Maison;
- Équipe Alentour du COMTL;
- Arrondissement de LaSalle;
- Arrondissement de Lachine;
- Arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

Plan territorial du CIUSSS-du-Nord-de-l'Île-de-Montréal

Identification de l'établissement	
CIUSSS-du-Nord-de-l'Île-de-Montréal (SQ-CNIM)	
Direction :	DSMD et DJSP
Nom du répondant :	Mélissa Audet et Johanne Rheault

PORTRAIT

Décrivez de la situation de l'itinérance hors refuge et dans les campements sur votre territoire.

Votre réponse doit se baser sur les données probantes, par exemple : dénombrement, le nombre total de PSI; le nombre de PSI hors refuge; le nombre de campements; utilisation des salles d'urgence, nombre d'usagers connus des équipes de proximité du RSSS ou du milieu communautaire, etc. Elle peut aussi inclure une description des caractéristiques physiques des campements, des lieux où ils sont situés et des personnes qui y habitent.

Le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM) évalue actuellement à 69 le nombre de tentes et d'abris de fortune érigés sur son territoire. Environ 100 personnes dorment dans des tentes ou directement dans la rue, et la moyenne d'âge de ces individus est estimée à 45 ans. Il convient de noter que ces données ne prennent pas en compte les personnes logeant dans les entrées d'immeubles, les immeubles abandonnés, ni celles en situation d'itinérance cachée.

L'offre de services en itinérance, qui est relativement récente sur le Territoire du Nord, s'organise progressivement pour répondre à l'augmentation des personnes en situation d'itinérance (PSI) ou à risque de l'être. Cette organisation vise également à s'adapter à la spécificité de leurs profils et de leurs besoins.

Il est important de noter que les données de dénombrement sont disponibles par arrondissement, mais il est impossible d'extraire des informations spécifiques à nos quartiers afin d'obtenir un portrait quantitatif représentatif de la situation. Toutefois, grâce à la mise en commun des données recueillies par nos partenaires et nos équipes de proximité, nous parvenons à dresser ce portrait.

De plus, les partenaires communautaires et les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) constatent une hausse significative de la demande pour leurs services, en particulier pour l'hébergement communautaire (urgence, halte-répit et transition). Ce phénomène se traduit notamment par une augmentation des refus d'admission pour l'ensemble des services disponibles. Cette situation affecte également les ressources d'hébergement pour les jeunes. Enfin, les ressources en hébergement d'urgence estiment que 40 % des personnes fréquentant leurs services sont âgées de 50 ans ou plus.

Enfin, il nous apparaît important de mentionner la spécificité du Nord-de-l'Île-de-Montréal en ce qui concerne les demandeurs d'asile. La littérature démontre que les arrivants récents, y compris

les demandeurs d'asile, ont tendance à s'établir dans les quartiers où se concentrent les populations immigrantes. En 2024, la proportion d'immigrants récents dans le nord de l'île est plus élevée qu'ailleurs à Montréal. Il est donc normal que des demandeurs d'asile y soient accueillis, constituant une population particulièrement vulnérable, à risque de rencontrer des difficultés liées au logement.

Quels sont les principaux facteurs contribuant au phénomène de l'itinérance hors refuge et des campements sur votre territoire ?

Par exemple : caractéristiques socio-économiques de la population; tolérance des autorités; espaces propices aux campements; accessibilité des ressources pour PSI — taux d'occupation; accessibilité des logements, populations surreprésentées, etc.

- Offre de services récente en itinérance sur notre territoire
- Manque de places en services d'hébergement d'urgence (SHU)
- Manque de logements sociaux et de transition pour permettre aux personnes de sortir des campements ou des SHU
- Manque de ressources et de services de première ligne dans certains quartiers : les personnes ne souhaitent pas se rendre au centre-ville
- Crise du logement: difficulté d'accès aux ressources pour des hébergements subventionnés, particulièrement pour les personnes ayant une dette avec l'OMHM
- Éviction des logements (réviction)
- Écologie du territoire moins diversifiée: offres de services peu variées pour des besoins spécifiques (hébergement d'urgence pour femmes, jeunes, personnes en situation de violence conjugale)
- Trajectoires de référencement fragilisées par le manque de services spécifiques à certains besoins
- Enjeux de santé mentale
- La crise de surdose
- Enjeux de cohabitation sociale : campements, proximité avec les métros Jean-Talon, Iberville, Fabre, où le phénomène de l'itinérance est visible
- Défavorisation socio-économique

Présentez un portrait global des ressources desservant les personnes en situation d'itinérance sur votre territoire.

Ce portrait doit comprendre la liste ressources et des services offerts par le milieu communautaire, les services offerts par le RSSS et autres partenaires. Vous pouvez aussi mentionner les besoins de nouvelles ressources

Le CIUSSS NIM propose une gamme diversifiée de services destinés aux personnes en situation d'itinérance (PSI) sur l'ensemble de son territoire. Cette offre inclut différents types d'hébergement, tels que :

- Hébergements d'urgence
- Maisons de transition pour les demandeurs d'asile
- Haltes-répît

Nous disposons également de centres de jour et d'unités d'accès en soirée pour soutenir et accompagner les PSI dans diverses démarches, notamment l'aide au revenu, l'aide à l'emploi et l'accès au logement.

Une approche de proximité est privilégiée pour rejoindre les personnes hors refuge, tandis que des centres d'accès aux matériels d'injection (CAMI) sont répartis sur le territoire pour répondre à des besoins spécifiques.

Malgré cette offre variée, les ressources disponibles demeurent insuffisantes. Les infrastructures fonctionnent à pleine capacité, ce qui nous oblige à refuser quotidiennement de nouvelles demandes.

Le Territoire du CIUSSS NIM dispose de 197 places d'hébergement d'urgence et de transition, ce qui représente 11 % des 1852 places disponibles sur l'ensemble de l'île de Montréal. Par ailleurs, 30 chaises supplémentaires ont été ajoutées à l'organisme Amour en Action pour offrir un répît temporaire durant les périodes de froid intense cet hiver.

ACTIONS :

Nous avons répondu aux questions 4, 5 et 6 sous forme de tableau (voir tableau 1)

Quels sont les principaux objectifs visés par l'ajout de services ciblant les PSI hors refuge ou vivant en campement sur votre territoire ?

Veillez détailler dans cette réponse les objectifs à court et à moyen terme visés par les actions énoncées à la question suivante. Les objectifs doivent être en concordance avec le portrait. Les objectifs serviront à définir des cibles dont l'atteinte peut être évaluée au moyen d'indicateurs mesurables.

Par exemple :

- Réduire le nombre de personnes dans les campements
- Accroître le nombre de personnes hébergées de façon transitoire sur le territoire (urgence, halte-répît ou transition);
- Placer et accompagner en logement des personnes provenant des campements et des refuges.

Quelles actions/activités prioritaires doivent être déployées sur votre territoire pour réduire d'itinérance hors refuge et en campement à court et à moyen terme sur votre territoire ?

Les actions détaillées ci-dessous doivent contribuer directement à l'atteinte des objectifs énoncés à la question précédente.

Par exemple :

- Mettre en place une équipe de travailleur de rue dédié à l'intervention auprès des campements;
- Bonifier les nombres de lits/haltes au sein des organismes du quartier

- Mise en place d'un programme de référence (accès coordonné) vers des services d'accompagnement en logement
- Acquisition d'un immeuble et mise en place de logement transitoire avec soutien communautaire en logement social

Décrivez les résultats attendus par les actions prioritaires visant à réduire l'itinérance hors refuge et en campement sur votre territoire répondant aux besoins dressés.

Les résultats attendus, en matière de cible, qui serviront à évaluer l'atteinte des objectifs au moyen des actions proposées. Ces cibles doivent correspondre aux besoins dressés dans la section portrait.

Par exemple :

- Nombre de PSI hors refuge rejoint par des équipes de proximité
- Nombre de PSI hors refuge logées dans un logement plus stable ;
- Nombre de nouvelles places accessibles dans les refuges d'urgence en raison de l'ajout de lits ;
- Nombre de nouvelles places accessibles dans les logements de transition en raison de l'ajout d'unités ;

Tableau 1 : Questions 4-5-6 : Objectifs, Actions/Activités prioritaires, Résultats attendus

Quels sont les principaux objectifs visés par l'ajout de services ciblant les PSI hors refuge ou vivant en campement sur votre territoire ?	Quelles actions/activités prioritaires doivent être déployées sur votre territoire pour réduire l'itinérance hors refuge et en campement à court et à moyen terme sur votre territoire ?	Décrivez les résultats attendus par les actions prioritaires visant à réduire l'itinérance hors refuge et en campement sur votre territoire répondant aux besoins dressés.
1-Prévenir l'itinérance et l'instabilité résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> • Financer le soutien communautaire en logement social • Financer les logements sociaux transitoires ou permanents avec ou sans point de service local (PSL), incluant du soutien psychosocial pour des personnes avec un plus grand risque d'instabilité résidentielle (femmes en difficulté, jeunes, ainés, ménages vulnérables, personnes aux prises avec des enjeux de santé mentale, personnes avec des enjeux de dépendance, personnes avec un statut d'immigration précaire, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 27 places en hébergement transitoire pour les personnes demandeuses d'asile sont assurées • Le financement du soutien en logement social et communautaire est bonifié

<p>2-Rehausser les services d'hébergement existants : Réduire le nombre de personnes dans les campements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir de nouveaux immeubles • Accroître le nombre de lits d'hébergement de différents types : d'urgence, transitoires, permanents, subventionnés, non subventionnés • Rehausser le soutien psychosocial dans ces ressources • Développer des projets de logements modulaires transitoires 	<p>Au moins un nouveau bâtiment est acheté afin d'y développer des services supplémentaires pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être</p>
<p>3-Diversifier les ressources d'hébergement adaptées aux besoins des personnes en situation ou à risque d'itinérance sur notre territoire</p>	<p>Hébergement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes vivant avec un problème de santé mentale sévère et persistant • Femmes en situation de grande vulnérabilité (violence conjugale, abus physiques ou sexuels, etc.) • Personnes âgées en perte d'autonomie en situation ou à risque d'itinérance • Jeunes adultes après un séjour à la Direction de la protection de la jeunesse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'offre de service d'hébergement pour clientèle diversifiée • Les mineurs : 9 lits pour mineurs (12-17) avec protocole fugue • Hébergement pour femmes en situation de violence conjugale • Hébergement de transition pour personnes demandeuses d'asile
<p>4-Rehausser les services de centres de jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prolonger les heures d'ouverture et permettre d'ouvrir les fins de semaines et jours fériés • Bonifier l'offre de soutien, d'accompagnement et de référencement pour diverses démarches (aide au revenu, aide à l'emploi, aide au logement, etc.) 	<p>L'offre de service des centres de jour est rehaussée : 7 jours/semaine (actuellement 4 jours/semaine)</p>
<p>5-Développer de nouveaux centres de jours</p>	<p>Créer de nouveaux centres de jour dans des secteurs identifiés: Est de Montréal Nord, Est de La Petite-Patrie, Saint-Laurent, etc.</p>	<p>Un nouveau centre de jour est en opération dans le secteur de Saint-Laurent</p>
<p>6-Soutenir adéquatement les personnes hors refuge</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître et consolider les équipes d'intervention de proximité (travail de rue et de milieu) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 100 personnes estimées hors refuge sont rejointes grâce à l'augmentation du

	<ul style="list-style-type: none"> • Rehausser la portée d'intervention et consolider la présence d'unités mobiles d'intervention de proximité avec soutien psychosocial, nourriture, vêtements chauds, etc. • Accroître le nombre de navettes pour assurer le transport vers les ressources • Rehausser la capacité d'accueil des haltes chaleur/ haltes fraîcheur • Mettre en place des infrastructures temporaires là où les campements sont tolérés (poubelles, douches, toilettes, espaces pour l'entreposage des biens personnels, etc.) • Financer adéquatement les organismes communautaires à la mission qui agissent comme filet social auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance 	<p>nombre d'intervenants de rue ou de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de personnes rejointes par les unités mobiles d'intervention passe à 500 personnes/année (actuellement autour de 260 personnes /année) • La capacité d'accueil des haltes répit est rehaussée : 40 places supplémentaires • Les équipes d'intervention de proximité sont augmentées : 10 intervenants supplémentaires
7-Concerter et mobiliser les acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un leadership partagé ainsi que la mobilisation des acteurs aux concertations locales sectorielles en itinérance • Faire émerger des projets concertés pour répondre aux besoins des personnes en situation ou à risque d'itinérance • Améliorer la cohabitation sociale par une diversité de moyens (éducation populaire, mise en place d'infrastructures adéquates, etc.) 	<p>Déploiement de projets et d'actions concertées grâce à la mobilisation des acteurs du milieu afin de réduire l'itinérance hors refuge et en campement</p>
8-Innover	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des services importants en itinérance, inexistantes sur notre territoire • Développer une équipe d'intervention spécialisée auprès des personnes qui présentent un trouble d'accumulation compulsive (TAC) 	<p>Au moins un projet de réaffiliation en itinérance et en santé mentale (PRISM) est déployé sur le territoire : 14 lits PRISM dont 10 places de traitement et 4 places de transition pour un volume potentiel de 50 personnes/année</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'intervention en santé mentale en campement • Mettre en place un projet de boîtes postales • Améliorer nos trajectoires de référencement entre partenaires communautaires et institutionnels 	
--	---	--

Décrivez les partenaires consultés dans le cadre de vos travaux liés à ce plan communautaire ?

Par exemple : les instances de concertations, directions cliniques, service de police, etc.

La démarche de consultation du CIUSSS NIM s'est déroulée en deux étapes :

1. Consultation par l'équipe en organisation communautaire des :
 - Comités de coordination des tables locales sectorielles en itinérance
 - Partenaires plus directement touchés par l'offre de services

2. Rencontre de synthèse et de bonification :
 - Le CIUSSS NIM a organisé une rencontre avec ses partenaires pour présenter une synthèse des priorités et des actions identifiées dans le cadre du Plan de réponse communautaire. Cette rencontre visait à recueillir les commentaires des partenaires et à enrichir le plan en fonction de leurs suggestions. Elle s'est tenue le 18 décembre 2024 et les organismes suivants y étaient présents.

Tableau 2 : Liste des partenaires consultés

PRÉSENCE 18 DÉCEMBRE 2024	
Noms et prénoms	Titres professionnels
Yanik Laneville	Commandant du poste de quartier 10 (CMDT PDQ10)
Martin Fecteau	Attaché politique du député de l'Acadie
Isabelle Dubé	Agente sociocommunautaire PDQ27 du Service de Police de la ville de Montréal (SPVM)
Aude Lecointe	Agente de développement social Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Xavier Carchon	Coordonnateur équipe adulte RAP JEUNESSE
Marie-Amélie Yoka-Posso	CLIC
Jean-Nicolas Ouellet	CAMÉÉ
Frida Osorio Gonsen	Directrice de cabinet au bureau des élus-es de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville
André Albert Morin	Député de l'Acadie
Henri Scaboro	PDQ31 (Villeray)
Micheline Chamandy	SPVM PDQ10
René Obregon-Ida	RAP JEUNESSE
Brigitte Lefebvre	Arr. de Rosemont-La Petite-Patrie
Marie-Ève Gaudreault	Arr. RPP
Benjamin Rochon	RAP JEUNESSE
Mélissa Lemay	Rue Action Prévention
Maxime Bonneau	PACT de rue
Salim Beghdadi	Table de quartier de Montréal- Nord (TQMN)
Nathalie Chapados	Arrondissement de Montréal-Nord
Samuel Pitre	Amour en Action

Identification de l'établissement	
CIUSSS-du-Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (SQ-CCSMTL)	
Direction :	DPSMD
Nom du répondant :	Vicky Kaseka

PORTRAIT

1. Situation de l'itinérance hors refuge/en campements sur votre territoire.

Le portrait de l'itinérance au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), couvrant les territoires du Sud-Ouest, de Verdun et de Jeanne-Mance, révèle une croissance marquée, tant visible que cachée, avec une détresse accrue depuis la pandémie. Selon le dénombrement de 2022, on y recense 465 personnes vivant hors refuge et 1920 personnes hébergées en ressources communautaires, ce qui représente respectivement 58,3 % des personnes en situation d'itinérance à l'extérieur et 57 % des personnes hébergées à Montréal.¹⁶ Selon les informations collectées dans le cadre de la stratégie d'accès en itinérance locale au CCSMTL, les femmes et les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre sont particulièrement vulnérables, souvent exposées à des violences dans des ressources. Les populations autochtones, surreprésentées dans les rues, manquent de services culturellement adaptés, tout comme les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle, dont les réalités restent peu abordées. De nouveaux profils émergent, incluant des étudiants, les travailleurs et les personnes âgées touchées par des fermetures de résidences ou des évictions, soulignant la nécessité de développer des initiatives locales inclusives et adaptées pour toutes ces clientèles.

1.1 Portrait socio-démographique par RLS

Selon les données les plus récentes de l'Espace Montréalais d'Information sur la Santé (EMIS), issues du recensement fédéral de 2021, la population totale du RLS de Jeanne-Mance est de 154 564 habitants, dont 70,4 % sont locataires, soit 59 955 ménages. Le prix moyen d'un logement d'une chambre dans Ville-Marie en 2024 est de 1 629 \$, tandis qu'à Plateau Mont-Royal, il est de 1 512 \$. Le taux de prestataires d'assistance sociale chez les 18-64 ans est de 10,4 % (13 074 personnes). Le revenu médian après impôt pour les 15 ans et plus est de 34 800 \$.

En ce qui concerne le Sud-Ouest-Verdun, la population totale est de 164 410 habitants, avec 63,2 % de ménages locataires (53 350 ménages). Le prix moyen d'un logement d'une chambre dans le Sud-Ouest est de 1 601 \$, et à Verdun, il est de 1 449 \$. Le taux de prestataires d'assistance sociale dans cette zone est de 7,2 % (8 763 personnes), et le revenu médian après impôt pour les 15 ans et plus est de 37 200 \$.

1.2 Portrait des campements sur le territoire du CCSMTL

Le portrait des campements présenté est partiel et incomplet, étant principalement limité aux campements signalés sur le domaine public. Les arrondissements ne réalisent pas de recensement

¹⁶ CCSMTL (2024) Dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal – Portrait général

systématique, ce qui empêche une évaluation exhaustive de la situation. L'ampleur réelle des campements, notamment sur le domaine privé, demeure méconnue. Par conséquent, les données disponibles sont sous-estimées et ne reflètent qu'une fraction de la réalité. Selon l'article paru dans le CBC news du 4 décembre dernier¹⁷, on dénombrait entre janvier et novembre 2024 :

- 100 campements dans Verdun,
- 126 dans le Sud-Ouest,
- 73 dans le Plateau-Mont-Royal
- et 300 dans Ville-Marie, soit le plus grand nombre de campements sur le territoire des arrondissements de Montréal.

Les parcs, les berges, les aqueducs, les édicules des métros et les stationnements sont des lieux propices au développement de campement. Les stratégies ainsi identifiées dans le cadre du présent projet pourraient s'adresser plus largement aux préoccupations grandissantes de la cohabitation des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public.

1.3 Portrait des services du RSSS

Fréquentation des urgences

Concernant la fréquentation des salles d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre 2024, l'hôpital Notre-Dame a enregistré 3 665 visites. Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) se distingue comme l'établissement ayant accueilli le plus grand nombre de patients, avec 4 234 présences à l'urgence. En revanche, l'hôpital de Verdun affiche le plus faible volume, avec 1 276 visites sur la même période.

Services spécialisés pour les PSI du RSSS

L'offre de services de santé du RSSS pour les personnes en situation d'itinérance repose sur un ensemble de services spécialisés et diversifiés, incluant des interventions en milieu communautaire, en établissement et en centre hospitalier. Cette analyse intègre les services spécifiques et spécialisés de la DPSMD, les sites de consommation supervisée de la DRSP, ainsi que les services surspécialisés du CHUM.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les équipes de proximité en itinérance ont soutenu 1 157 usagers, répartis entre le territoire de Jeanne-Mance (960 personnes) et celui du Sud-Ouest–Verdun (197 personnes). Les équipes spécialisées en santé mentale, notamment les PRISM et le Suivi intensif en itinérance (SII), ont accompagné 183 individus, tandis que l'équipe spécialisée en dépendance, Relais-Méthadone, a offert ses services à 318 usagers.

¹⁷ Shingler, B. (2024, décembre 4). As Montreal homeless encampments grow, documents reveal patchwork response. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-homelessness-encampments-boroughs-1.7399873>

Par ailleurs, les services de consommation supervisée ont été fréquentés par 1 178 personnes via les organismes Spectre de rue, CACTUS et la Maison Benoît Labre. Enfin, les services surspécialisés du CHUM ont assuré le suivi de 211 usagers.

2. Principaux facteurs contribuant au phénomène de l'itinérance hors refuge & campements

À Montréal, la crise du logement se manifeste par une hausse de 21 % du prix moyen des loyers et une augmentation de 143 % des évictions, contribuant directement à l'augmentation de l'itinérance. Les biens de première nécessité deviennent de plus en plus chers, affectant particulièrement les personnes vivant dans la pauvreté, qui subissent davantage l'inflation et le contexte économique. Le phénomène du "pas dans ma cour" se renforce face à l'arrivée de ressources en itinérance dans certains quartiers. Les organismes communautaires peinent à trouver des locaux pour les services d'hébergement d'urgence, et les demandes d'aide provenant des personnes migrantes à statut précaire, confrontées à des barrières d'accès en santé, justice et logement, augmentent fortement. Bien que des places d'hébergement d'urgence soient disponibles, elles restent insuffisantes, et des obstacles tels que la présence de punaises de lit, des préoccupations de sécurité, et des conditions de vie précaires rendent l'accès difficile.¹⁸ Le rapport du RAPSIM souligne que les hébergements d'urgence sont pleins chaque jour, et les personnes trans, non binaires, femmes, jeunes et autochtones rencontrent davantage de difficultés pour trouver des ressources adaptées. De plus, peu de logements à Montréal sont adaptés aux personnes utilisatrices de drogues. En février 2024, près de 24 000 ménages sont en attente d'un logement subventionné, tandis que l'état du parc locatif se dégrade, de nombreux logements étant insalubres et le parc des maisons de chambre continue de se réduire.¹⁹

3. Portrait global des ressources desservant les personnes en situation d'itinérance

3.1 RLS de Jeanne-Mance

L'offre de ressources communautaire pour le territoire de Jeanne-Mance comprend divers types de services adaptés aux besoins des populations vulnérables : 11 équipes de travail de rue et 12 centres de jour, incluant des options pour les femmes et les jeunes, ainsi qu'un centre mixte ouvert 24/7. L'hébergement d'urgence totalise 570 places, réparties entre hommes, femmes, jeunes et offres mixtes, tandis que l'hébergement à court et moyen terme offre 250 places, incluant des options spécifiques pour la santé et la convalescence. Enfin, 1 633 logements sociaux avec soutien communautaire sont disponibles, majoritairement pour des usagers mixtes, mais également pour des hommes, des femmes, des jeunes et des familles.

¹⁸ CCSMTL (2024) Dénombrement 2022 des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal – Portrait général

¹⁹ RAPSIM (2024) Ce qu'on sait qu'on sait...Constats et pistes d'action en itinérance à Montréal

3.2 RLS du Sud-Ouest-Verdun

L'offre de ressources comprend un centre de jour/soir mixte, une équipe de travail de rue, et 240 places d'hébergement d'urgence pour hommes. Pour l'hébergement à court et moyen terme, 365 places sont disponibles, incluant des options pour hommes, femmes, jeunes et santé mentale. Enfin, 266 logements sociaux avec soutien communautaire sont proposés, répartis entre usagers mixtes, femmes et jeunes.

3.3 Analyse comparative CCSMTL

Le secteur de Jeanne-Mance dispose de 1 633 logements sociaux avec soutien communautaire, contre seulement 266 pour le secteur Sud-Ouest-Verdun, reflétant une capacité d'hébergement à long terme significativement plus développée. L'offre d'hébergement d'urgence est plus diversifiée à Jeanne-Mance, avec 570 places réparties entre hommes, femmes, jeunes et options mixtes, comparativement aux 240 places exclusivement réservées aux hommes dans le secteur Sud-Ouest-Verdun. Jeanne-Mance se distingue également par une offre communautaire plus étoffée, comprenant 12 centres de jour et plusieurs équipes de travail de rue, alors que Sud-Ouest-Verdun n'en propose qu'un seul pour chaque type de service. En résumé, l'offre de services communautaires est plus développée à Jeanne-Mance, toutefois, ces ressources affichent un taux d'occupation de 100 %, et la demande dépasse largement la capacité des organismes à y répondre.

4. Plan de réponses communautaires aux campements

Ce plan est un résumé des consultations organisées avec les partenaires intersectorielles pour les territoires du CCSMTL. La collecte de données complète se trouve à l'annexe 1.

Plan de réponse communautaire au campement - Priorités locales - CCSMTL		
Actions	Objectifs	Résultats attendus/ Indicateurs
Dépenses en immobilisations		
<ul style="list-style-type: none">• Offrir de l'hébergement 24/7 diversifié, à très bas seuil d'exigence :<ul style="list-style-type: none">• Consommation• Femmes,• Jeunes,• Aînés• Populations autochtones• Famille, couple• Diversité de genre et sexuelle	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des réponses d'hébergement d'urgence diversifiées, actuellement exclus des SHUT.	<ul style="list-style-type: none">• Nb de nouvelles places accessibles dans les réponses d'hébergement d'urgence en raison de l'ajout de lits pour les clientèles actuellement exclues

Plan de réponse communautaire au campement - Priorités locales - CCSMTL		
Actions	Objectifs	Résultats attendus/ Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Création de logement de différents types (transitoire, sociaux, micro-logement, unités modulaires) tolérants, adaptés et accompagné de soutien social. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des opportunités de logement pour les PSI 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de logement de transition (calcul différencié pour les hébergements d'urgence)
Services en matière de logement		
<ul style="list-style-type: none"> Adapter et augmenter l'offre de subventions aux logements aux besoins spécifiques (femmes, couples, LGBTQ+, aînés, propriétaire d'animaux, situation d'handicap, populations autochtones). 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la transition entre l'hébergement d'urgence et le logement Agir en amont en prévention de l'itinérance afin d'éviter les évictions et le passage à la rue 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de PSL à la personne favorisant l'entrée rapide en logement Nb de personnes ayant bénéficiées de fonds d'urgence pour le logement à la personne Nb de personnes ayant bénéficiées du fonds pour réparation des logements
<ul style="list-style-type: none"> Revoir la possibilité de transformer les logements disponibles à l'OMHM en ERL. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la fluidité dans le parc d'hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de nouvelles places ERL créées à partir des logements
Services de prévention et d'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges		
<ul style="list-style-type: none"> Bonifier les services de planification de la sortie dans le cas des personnes qui quittent le système public (Sortie détention, DPJ, et hospitalisation). 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un fonds d'urgence pour le loyer sur une période de 3 mois pour éviter le passage à la rue 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de personnes ayant bénéficiées du fonds d'urgence pour le maintien du logement
Services de soutien à la clientèle		
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de travailleurs de rue permettant l'accompagnement des personnes vers les services communautaires et institutionnels, selon les besoins. <p><i>*Le campement est vu comme un lieu de repérage des besoins</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le nombre de personnes dans les campements Augmenter le nombre de travailleurs de rue adéquatement formés aux diverses clientèles 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de PSI hors refuge rejoint par les équipes Nombre de travailleurs de rue disponibles Nombre de formations reçues pour les intervenants
<ul style="list-style-type: none"> En tenant compte des parcours de vie et des besoins complexes des PSI, augmenter l'offre de soutien psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'état de santé globale des personnes Favoriser une meilleure adhésion aux services Compléter l'offre de service des partenaires communautaires Mieux accompagner les personnes ayant vécu des traumatismes complexes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de PSI hors refuge bénéficiant des services de psychologie

Plan de réponse communautaire au campement - Priorités locales - CCSMTL		
Actions	Objectifs	Résultats attendus/ Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des centres de jour/de soir et de fin de semaine, avec activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter la dignité de la personne Favoriser la participation sociale et le développement des habiletés relationnelles et occupationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de PSI hors-refuge fréquentant les centres de jour, de soir et de fin de semaine Nb de nouveaux centres de jour, soir et fin de semaine
<ul style="list-style-type: none"> Offre de fournitures pour aider les PSI hors refuge – besoins essentiels (bâches, sacs de couchage et d’autres biens de base) et déplacement. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter la dignité de la personne et assurer un minimum de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fournitures distribuées Nombre de personnes ayant bénéficiées des fournitures
Coordination des ressources et amélioration de la qualité des données		
<ul style="list-style-type: none"> Coordination d’un plan intersectoriel de communication afin de réduire la stigmatisation et favoriser la cohabitation sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire respecter les droits des personnes en situation d’itinérance Favoriser un partage harmonieux de l’espace public et digne pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d’activités de sensibilisation co-portées par les partenaires intersectoriels
<ul style="list-style-type: none"> Se doter de mécanismes et d’outils pour le partage des données et le développement d’un portrait commun des PSI en campement, et plus largement dans l’espace public. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l’organisation de service Augmenter la connaissance des trajectoires pour mieux adapter les services 	<ul style="list-style-type: none"> Outil de communication existant (O/N) Outil pour le partage d’information entre les partenaires intersectoriels (O/N)
<ul style="list-style-type: none"> Consolider un mécanisme d’accès coordonné pour les places en hébergement. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la réponse d’hébergement aux besoins des PSI Favoriser la complémentarité dans les services offerts 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d’un mécanisme d’accès coordonné disponible pour les partenaires (O/N)

5. Partenaires consultés dans le cadre de vos travaux liés à ce plan communautaire

Regroupements	Tables de concertation	Organismes communautaires	Partenaires intersectoriels	RSSS
---------------	------------------------	---------------------------	-----------------------------	------

<ul style="list-style-type: none"> • RIPAJ • RAPSIM • MMFIM • Réseau Montréal Network 	<p>RLS SOV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concertation St-Paul/Émard • Concertation en développement social de Verdun • Solidarité Saint-Henri • Coalition de la Petite-Bourgogne <p>RLS JM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table Faubourg St-Laurent • CDC Plateau Mont-Royal • CDC Centre-Sud 	<ul style="list-style-type: none"> • Médecin du monde • Accueil Bonneau • Maison du père • Plein Milieu • Anonyme • Rue des femmes • Dans la rue • CACTUS Montréal • Mission Bon Accueil • SDS • Refuge des jeunes • Maison Benoit Labre • PAQ • Passage • Spectre de rue • Auberge Madeleine • GEIPSI • Le TRAC • OBM • Diogène • YMCA – Dialogue • Mission St-Michaels • Chainon • En marge 12-17 • Métadame • Centre d’amitié autochtone • Sac à dos • Diners St.Louis • Pas de la rue • L’itinéraire • La maison des amis du plateau • ISWP (Indigenous street workers program) 	<ul style="list-style-type: none"> • SPVM – DPSU • STM • Ville de Montréal : <ul style="list-style-type: none"> ○ Arr. Ville-Marie ○ Arr. Verdun ○ Arr. PMR ○ Arr. Sud-Ouest ○ EMMIS 	<p>CHUM CCSMTL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CH HND - CH Verdun - DPSMD - SPL/OC - SCS
---	---	---	---	--

Annexe 1 : Recension des besoins des partenaires – Sondage et rencontres

Sont ciblées les personnes 1) vivant en situation d'itinérance hors refuge, 2) vivant dans des campements ou 3) à risque imminent de basculer en itinérance hors refuge ou dans des campements.

1. **Services en matière de logement** (logements de transition, les logements avec services de soutien, les logements permanents et les logements sociaux; les options de logement pour les Autochtones, qui reflètent les valeurs, les croyances et les pratiques autochtones (ex. : milieu de vie communautaire ou familial) et qui sont offertes par des organismes autochtones)

- Création de micro-logement ou unités modulaires chauffées, accompagnées de soutien social
- Créer une trajectoire complète d'hébergement transitoire, de la rue au logement, pour les personnes en situation d'itinérance qui consomment
- Créer un projet PRISM pour les dépendances.
- Construction de logements sociaux
- Création de logement à bas seuil d'exigences et qui acceptent les personnes qui consomment et/ou qui ont des enjeux de santé mentale
- Accompagnement des personnes dans les démarches administratives de recherche de logement et/ou vers les ressources de l'OMHM ou logement privé
- Développer du vrai logement abordable à moyen et long terme et à coût réduit
- Cibler des propriétaires et logement qui accepte les programmes de logement
- Démarcher auprès des propriétaires privés pour les sensibiliser sur les besoins spécifiques des PSI
- Faire du suivi et de l'accompagnement de maintien au logement (même dans les logements privés)
- Extraire des logements du marché locatif privé et construire des logements qui ne relèvent pas de propriétaires privés
- Sortir de la logique de l'offre-demande du privé
- Mettre l'accent pour améliorer les services de l'OMHM (faciliter la référence et accélérer le processus).
- Financement important et récurrent pour diverses formes d'hébergement: logements à prix modiques, hébergements diverses
- Création de logements transitoires
- Avoir des logements sociaux soutenus et supervisés
- Avoir accès à des terrains ou bâtiments pour développer des projets de logement

2. **Services de prévention et orientation vers des services hors refuge** (lorsque le risque de bascule en situation d'itinérance d'une personne ou d'une famille est imminent)

- Mesures de protection des droits des locataires.
- Offrir les mêmes droits individuels aux personnes non hébergées qu'aux personnes hébergées
- Soutien pour prévenir les évictions
- Maintien du logement de la personne lorsqu'elle est absente lors d'un épisode de crise

- Planification des sorties d'institutions (DPJ, institutions carcérales)
- Faciliter le renforcement des liens sociaux, faciliter le transport pour retourner en communauté
- Financement pour les ressources de proximité en prévention de la santé mentale
- Augmentation des ressources humaines en accompagnement, en centres de jour et de soir.

3. **Services de soutien à la clientèle** (Il est encouragé de prioriser des activités visant le travail de rue et le rehaussement des services 24h/7, incluant les haltes-chaleurs.). Cette liste inclut les :

- Services pour les besoins essentiels
 - Services cliniques et services de traitement
 - Services d'intégration économique
 - Services d'intégration sociale et communautaire
- Mettre en place centre de jour offrant des produits essentiels
 - Financer l'achat de matériel de survie distribué par les intervenants (tentes adéquates, sacs de couchage chauds, chaufferettes sécuritaires)
 - Augmenter l'offre de travail de rue communautaire/Mieux soutenir les organismes qui emploient des travailleurs de rue/plus de postes de pair.e.s et d'intervenant.e.s
 - Assurer une veille sociale auprès des personnes afin de prévenir les problèmes de santé (engelure) et les décès
 - Créer des zones dédiées pour avoir des campements organisés, qui auront l'accès à l'eau, des sanitaires, des services spécialisés
 - Accroître le soutien aux Autochtones dans les espaces publics
 - Mettre en place des projets d'insertion à même les campements
 - Concevoir une trousse naloxone isotherme
 - Augmenter le nombre de toilettes, douches, buanderies (bilan des tables)
 - Augmentation des services adaptés à la situation des aînés en situation d'itinérance (bilan des tables)
 - Prévention des expulsions: leur organisation paie des loyers en retard pour des jeunes avec de l'accompagnement, mais sans financement officiel. Elle a suggéré d'étendre l'accès aux PSL (Programmes de Supplément au Loyer) pour les personnes déjà en logement mais en difficulté financière afin d'éviter qu'elles ne retournent à la rue.
 - Nécessité d'un financement pérenne et indexé pour maintenir le personnel et l'expertise pour les chambreurs de Spectre de rue
 - Développer une offre de services pour la consommation supervisée
 - Faciliter le renouvellement des cartes RAMQ ou autres cartes d'identité directement par l'entremise des organismes communautaires en itinérance.
 - Implanter des projets pilotes d'équipes mixtes interdisciplinaires de proximité dans des secteurs et/ou des campements ciblés
 - Avoir davantage de ressources pour augmenter les heures d'ouverture des centres de jour/soir
 - Prendre possession de bâtiments non-utilisés pour accueillir rapidement des personnes pour la journée/nuit (fournir lits de camps, couvertures, nourriture, etc)

- Mettre temporairement en place des bâtiments temporaires (style gonflables), comme il peut se faire dans d'autres pays
- Déployer rapidement plusieurs projets d'installations chauffées dans tous les quartiers

4. Investissements en immobilisation

- Refuges d'urgence :
 - Logements de transition
 - Logement avec services de soutien (site fixe ou axé sur le lieu) :
 - Établissement non résidentiel
- Ouvrir des centres d'hébergement temporaires/plus de ressources/lits d'urgence 24/7 là où les gens se trouvent
 - Financer l'augmentation de la capacité d'accueil des refuges
 - Réquisitionner des lieux d'hébergement
 - Financer des activités de centre de jour
 - Avoir des hébergements adaptés (dédiés aux femmes et aux couples, LGBT+, aînés, acceptent les animaux, personnes en état de consommation et en situation de handicap)
 - Ouverture de refuges à bas seuil d'accessibilité sans conditions
 - Ouverture de ressources d'hébergements 24/7 de plus petites tailles inclusifs et chaleureux avec activités de jour
 - Ouvrir des hébergements moyen terme spécialisés en réinsertion sociale
 - Créer des programmes ponctuels à haut seuil d'accessibilités pour permettre l'implication, la remise en mouvement, la socialisation pour celles, ceux qui le veulent.
 - Empêcher les parcs immobiliers de tomber en ruine
 - Hébergement PSI issus de la diversité sexuelle et de genre (bilan des tables)
 - Construire des projets immobiliers sans PSL (Programme de Supplément au Loyer)
 - Développer des projets d'habitation communautaires alternatifs

5. Coordination des ressources et amélioration de la qualité des données (mise en œuvre, le maintien et l'amélioration du Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri (SISA), et/ou (3) appuient les efforts de gouvernance et de gestion des données.

- Mener une campagne de communication d'envergure pour lutter contre les préjugés sur l'itinérance
- Connaître le nombre de personnes concernées
- Recueillir les informations concernant les situations spécifiques des personnes concernées
- Création d'un comité de coordination pour le développement et le suivi des actions sur le terrain
- Développer des stratégies de communication entre les partenaires, la population logée et les propriétaires de commerces (bilan des tables)

- Créer un système pour répertorier les refus d'hébergement afin de mieux comprendre l'ampleur du problème

Autres éléments touchant davantage aux principes et approches d'intervention et de concertation

- Dialoguer avec les campeurs pour savoir pourquoi les PSI n'accèdent pas aux refuges (4 fois)
- Respecter l'expertise des PSI
- Permettre aux PSI de pouvoir choisir leur hébergement
- Que l'intervenant travaille sur les objectifs de la personne, pas ceux du programme ou du bailleur de fonds
- Déployer les ressources qui répondent aux vrais besoins des campeurs
- Comprendre les freins à l'utilisation des services d'hébergements
- Cesser la sur-intervention dans les lieux publics
- Ne pas harceler et déplacer les PSI
- Entrer directement en contact avec les personnes des campements, les évaluer et les soutenir
- Moratoire sur le démantèlement des campements
- Réduction des évictions forcées des campements
- Donner un budget aux tables de concertation de quartier
- Augmenter le salaire des travailleurs dans les refuges
- Accroître le nombre d'intervenants sensibilisés aux réalités autochtones
- Financer l'utilisation de l'unité mobile (TRAC Mobile)
- Développer des ateliers de sensibilisation à la réalité de l'itinérance pour rehausser le niveau de prévention de l'itinérance
- Faire adopter des règlements municipaux empêchant les commerces de prendre des mesures anti-itinérance (pour faire fuir cette population)
- Augmenter le financement à la mission des organismes communautaires
- Planifier les mesures hivernales avant l'arrivée de l'hiver. Éviter les réflexions à la dernière minute.

Éléments touchant au continuum de soins et services en santé mentale, dépendance et itinérance (volet santé et services sociaux)

- Meilleure prise en charge en santé mentale
- Ouvrir davantage de centres de réhabilitation et de traitement des dépendances

- Créer des équipes mobiles de crise en santé mentale
- Renforcer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Création de vrais corridors de services
- Faciliter l'accès aux soins de santé /plus de médecine de rue
- Créer des cliniques sans rendez-vous, des cliniques en proximité
- Faciliter l'accès à la 2e et 3e ligne
- Faciliter l'accès à des traitements de dépendance et de substitution
- Déployer des ressources médicales, psychiatriques et psychologiques dans les milieux communautaires
- Faire des tournées de rue avec les TS accompagnés d'infirmières
- Ouvrir des plages de soins sans rendez-vous avec soutien IPS-PL ou médical et santé mentale
- Équipe mixte et de proximité : faciliter le référencement
- Augmenter les services de consommation supervisés (bilan des tables)
- Contribuer, ensemble, à travailler sur l'acceptabilité sociale
- Tenir compte de la présence d'enfants en situation d'itinérance lors de la révision des services
- Améliorer les conditions de travail des intervenants afin de pouvoir recruter et retenir le personnel

**Annexe 2 : Portait de l'offre communautaire répertorié par l'organisation communautaire
CCSMTL**

1) Offre de service communautaire - résumé - Territoire de Jeanne-Mance

Centres de jour

Mixte	Jeunes	Femmes
Accueil Bonneau <ul style="list-style-type: none"> Repas Vestiaire Soutien au logement Le sac à dos <ul style="list-style-type: none"> Repas Douches Casier postal et entreposage Aide à l'emploi Pas de la rue <ul style="list-style-type: none"> Repas Activités sociales Centre d'amitié autochtone <ul style="list-style-type: none"> Repas Vestiaire Soutien psychosocial Méta d'âme (dépendance)	Plein Milieu <ul style="list-style-type: none"> Soutien psychosocial Dîners St-Louis <ul style="list-style-type: none"> Repas Douches Vêtement Soutien psychosocial Dans la rue/Pops-Jeunesse 18-25 ans	La Rue des femmes Maison Jacqueline

Centres de jour/de soir

<ul style="list-style-type: none"> GEIPSI – VIH/SIDA/VHC Café Mission / Halte répit (OBM)

Travail de rue et de proximité

<ul style="list-style-type: none"> Spectre de rue Plein Milieu CACTUS YMCA En marge 12-17 PAQ L'Anonyme Présence compassion L'Itinéraire Société de développement social REZO
--

Hébergement d'urgence

Mixte	Hommes	Femmes	Jeunes
Projet autochtone du Québec (PAQ) <ul style="list-style-type: none"> 18 places hommes 	Maison du père <ul style="list-style-type: none"> 96 places 	La Rue des femmes <ul style="list-style-type: none"> 35 places 	Dans la rue / Bunker /Pops <ul style="list-style-type: none"> 17 places

<ul style="list-style-type: none"> • 10 places femmes <p>PAQ 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 places hommes • 12 places femmes 	<p>OBM pavillon Webster</p> <ul style="list-style-type: none"> • 172 places 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 places Maison Olga • 24 places Maison Jacqueline <p>Pavillon Patricia Mackenzie – OBM</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45 places <p>Le Chaînon</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 places 	<p>En marge 12-17</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 places <p>Refuges des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45 places
--	--	--	--

Hébergement court-moyen terme

Hommes	Femmes	Jeunes	Santé-convalescence
<p>Maison du Père</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 chambres privées • 20 studios 	<p>Auberge Madeleine</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 places <p>Le Chaînon</p> <ul style="list-style-type: none"> • 21 places court terme • 15 places moyen terme <p>Passages</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 places <p>Pavillon Mackenzie OBM</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 places Les Voisines de Lanaudière • 12 studios Les Voisines de Lartigue <p>La Rue de Femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 places court terme • 6 places moyen terme • 6 places long terme <p>Le Y de Femmes de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34 places 	<p>En marge 12-17</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 places court terme <p>Le Tournant</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 places 	<p>Maison d'Hérelle – VIH/Sida</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 places <p>Maison du père</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 lits <p>Sydalis – ITSS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 places court terme • 9 places moyen terme + 6 studios

Logement social avec soutien communautaire

Mixte	Hommes	Femmes	Jeunes	Familles
Chambreclerc	Accueil Bonneau	Le Chaînon	Dans la Rue	Logis Phare

Mixte	Hommes	Femmes	Jeunes	Familles
<ul style="list-style-type: none"> • 73 places 	<ul style="list-style-type: none"> • 138 places 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 places 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 places 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 places (dépendance)
Chambrenfleur <ul style="list-style-type: none"> • 36 places 	Association logement amitié Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 42 places 	Maison Yvonne-Maisonneuve <ul style="list-style-type: none"> • 49 places 	Dîner St-Louis <ul style="list-style-type: none"> • 7 places 	
Communauté Nazareth <ul style="list-style-type: none"> • 61 places 	Maison du Père <ul style="list-style-type: none"> • 57 places • 87 places aînés 	Maison Sainte-Marie <ul style="list-style-type: none"> • 12 places 	En Marge 12-17 <ul style="list-style-type: none"> • 5 places 	
FOHM <ul style="list-style-type: none"> • 198 places 		La Rue des Femmes <ul style="list-style-type: none"> • 12 places 	Le Tournant <ul style="list-style-type: none"> • 12 places 	
Habitations du Réseau de l'Académie <ul style="list-style-type: none"> • 170 places 	Mission Old Brewery Pavillon Marcelle et Jean Coutu <ul style="list-style-type: none"> • 30 places 	Le Y des Femmes de Montréal <ul style="list-style-type: none"> • 21 places 		
Ma Chambre Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 204 places 		Réseau Habitation Femmes <ul style="list-style-type: none"> 		
Maison St-Dominique <ul style="list-style-type: none"> • 93 places 				
Méta D'Âme <ul style="list-style-type: none"> • 43 places 				
OSBL Habitation Montréal <ul style="list-style-type: none"> • 28 places 				
Le Pas de la Rue <ul style="list-style-type: none"> • 8 places 				
Projet Autochtones du Québec (PAQ) <ul style="list-style-type: none"> • 16 places • 8 places (managed alcool program) 				
Le Sac à Dos <ul style="list-style-type: none"> • 41 places 				
Les Studios Ville-Marie <ul style="list-style-type: none"> • 75 places 				
Un toit en Ville <ul style="list-style-type: none"> 				

Mixte	Hommes	Femmes	Jeunes	Familles
<ul style="list-style-type: none"> 80 places Maison D'Hérelle (VIH/Sida) Société d'habitation populaire de l'Est (SHAPEM) VILAVI				

2) Offre de service communautaire - résumé - Territoire de Jeanne-Mance

Centre de jour/soir

Mixte
Maison Benoît-Labre (24/7)

Centre de jour

<ul style="list-style-type: none"> Aucun

Travail de rue

<ul style="list-style-type: none"> TRAC
--

Hébergement d'urgence

Hommes
Mission Bon Accueil Pavillon Macaulay <ul style="list-style-type: none"> 240 places

Hébergement court et moyen terme

Mixte	Hommes	Femmes	Jeunes
Carrefour autonomie PAL <ul style="list-style-type: none"> 13 places (santé mentale) Impact en santé mentale <ul style="list-style-type: none"> 12 places (santé mentale) 	Centre Booth <ul style="list-style-type: none"> 25 places Ancrege (toxicomanie) 25 places Delta (réinsertion) 60 places Rivage (santé mentale) 74 places Gouvernail (à risque d'itinérance) Mission Bon Accueil	Foyer pour femmes autochtones <ul style="list-style-type: none"> 13 places L'Abri d'espoir <ul style="list-style-type: none"> 30 places court terme 13 places individuelles moyen terme 7 places mère-enfant moyen terme 	Auberge communautaire du Sud-Ouest <ul style="list-style-type: none"> 20 places

Mixte	Hommes	Femmes	Jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> 45 places 	Logifem <ul style="list-style-type: none"> 28 places 	

Logement social avec soutien communautaire

Mixte	Femmes	Jeunes
Habitations Oasis de Pointe Saint-Charles <ul style="list-style-type: none"> 17 places (santé mentale) 	Logifem <ul style="list-style-type: none"> 13 places 	Auberge communautaire du Sud-Ouest <ul style="list-style-type: none"> 38 places
Maison Lucien-L'Allier <ul style="list-style-type: none"> 27 places (santé mentale) 	Mission Bon Accueil <ul style="list-style-type: none"> 26 places 	Bureau consultation jeunesse <ul style="list-style-type: none">
Projet Habitation Communautaire <ul style="list-style-type: none"> 16 places (santé mentale) 		Groupe Paradoxe <ul style="list-style-type: none"> 12 places
Sous le Toit de PAL <ul style="list-style-type: none"> 28 places 		
Maison Benoit-Labre <ul style="list-style-type: none"> 36 places 		
Impact en santé mentale (santé mentale) <ul style="list-style-type: none"> 53 places 		

Annexe 3 : Priorités des tables de concertation locale

Les priorités des quartiers en itinérance - Jeanne-Mance

Priorités	Territoire
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Augmenter le travail de rue et de milieu <input type="checkbox"/> Intervention de milieu / soutien communautaire dans les maisons de chambre et OSBL d'habitation <input type="checkbox"/> Centre de jour, de soir et de nuit <input type="checkbox"/> Places en hébergement <input type="checkbox"/> Logements transitoires et permanents <input type="checkbox"/> Toilettes, douches, buanderies <input type="checkbox"/> Services de consommation supervisés <input type="checkbox"/> Espaces publics où les PSM peuvent être <input type="checkbox"/> Reconnaissance de l'autonomie et expertise des groupes <input type="checkbox"/> Hébergement PSI issus de la diversité sexuelle et de genre <input type="checkbox"/> Augmentation des aînés en situation d'itinérance 	<p>Faubourgs Plateau Mont-Royal</p>
<p>Enjeux:</p> <p>Répression +++</p> <p>Démantèlements</p> <p>Violences +++</p>	

Les priorités des quartiers en itinérance - Sud-Ouest-Verdun

Priorités	Territoire
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et développer l'assouplissement des mesures de tolérance pour les campements; • Améliorer le vivre ensemble • Avoir des ressources d'hébergement adapté dans le secteur; • Soutenir le développement de logements adaptés aux populations vulnérables 	<p>Saint-Henri</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une réponse locale pour les personnes vulnérables du quartier 	<p>Ville-Émard Côte-Saint-Paul</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la solidarité, la cohésion sociale et le vivre ensemble de manière à contribuer au sentiment de sécurité; • Développer des stratégies de communication entre les partenaires, la 	<p>Arrondissement Sud-Ouest</p>

Priorités	Territoire
<ul style="list-style-type: none"> population logée et les propriétaires de commerces; Capitaliser sur les opportunités de financement et mettre en œuvre des actions complémentaires. 	
<ul style="list-style-type: none"> Concertation des acteurs locaux 	Verdun
<ul style="list-style-type: none"> Accès aux toilettes et aux installations publiques; 	SOV

Les priorités du Réseau de la communauté autochtone à Montréal

Santé mentale	Logement
Offrir davantage de soins de santé mentale culturellement sécuritaires au sein des services d'urgence	Créer un meilleur soutien au logement pour les enfants autochtones qui sortent des familles d'accueil et/ou du système de protection de la jeunesse
Offrir davantage de formation en sensibilisation à la santé mentale en premier soins	Créer davantage de logements supervisés avec des services intégrés
Créer des services de soutien en santé mentale et toxicomanie qui soient culturellement sécuritaires et qui tiennent compte des traumatismes	Augmenter le nombre de logements de transition
Réduire les obstacles à l'accès au soutien en santé mentale	
Fournir un soutien continu aux intervenant.es et travailleur-euses de rue avec une formation adaptée à la culture	

ⁱ [EMIS PortraitSanteCIUSSS 05 Portrait CIUSSSEMTL 2024.pdf](#)

ⁱⁱ [DRSP, 2024](#), p.19

ⁱⁱⁱ [EMIS PortraitSanteCIUSSS 05 Portrait CIUSSSEMTL 2024.pdf](#), P.40

^{iv} [EMIS PortraitSanteCIUSSS 05 Portrait CIUSSSEMTL 2023.pdf \(ccsmtlpro.ca\)](#), page 3

^v [DRSP, 2024](#), p.39

^{vi} [DRSP, 2024](#), p.37

^{vii} Document inédit, Service régional en itinérance, s.d.